N° 279 - 41e Année

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103

TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75 / Administration et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Mardi 1er Décembre 1925

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum pr annonce » 2.—
Suisse . . . . . » 0.30
Etranger . . . . . » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME . . . . . » 1.—

Assistez tous à la Vente de „La Sentinelle"

Allons-y de tout cœur !

Les hésitants à voter la revision constitutionnelle en faveur des assurances sociales, tout comme les rejetants, sont mus par un profond égoïsme. Mais, chose singulière, ce sentiment chez eux s'affirme en pitié pour les vieux.

Quoi, disent-ils, quatre cents francs par an, est-ce suffisant ? Ce n'est pas une aumône qu'on doit aux vieux malheureux, mais une pension raisonnable ; dans ces conditions, je refuse à la Confédération le droit de légiférer en pareille matière. Belle pitié !

Voyez-vous qu'on tienne semblable langage à un pauvre et qu'on lui susurre à l'oreille ces douceurs : Mon ami, tu as faim, cela se voit, mais comme je ne puis t'offrir du gâteau je renonce à te donner du pain.

Dans la votation du 6 décembre, il ne s'agit ni de quatre cents ni de mille deux cents francs de pension. « Le but de la revision constitutionnelle est avant tout de donner à la Confédération le droit de légiférer en matière d'assurance vieillesse, invalidité et survivants. Seule une question de principe est aujourd'hui en discussion. Dans les lois et ordonnances qui suivront, la Confédération montrera de quelle façon elle entend user de ses prérogatives. Il ne faut pas perdre de vue que le peuple aura toujours son mot à dire au sujet des lois d'exécution par l'intermédiaire de ses représentants au Parlement et au moyen du referendum », lit-on dans la brochure publiée par le comité d'action suisse. C'est cela qui est vrai.

Si pour des raisons politiques, ou accessoires, le peuple mal conseillé repoussait la revision constitutionnelle, non seulement les cent mille vieillards sans ressources de notre pays pourront mourir sans avoir vu cette œuvre dresser sa douce protection, mais leurs enfants attendront encore sur elle. Plus, on accusera le peuple tout entier de cette stupide opposition et l'on s'en servira à chaque nouvelle tentative. Plans nouveaux, initiatives populaires, promesses grandioses des partis politiques, autant en emportera le vent ; ce sera fini pour un demi-siècle.

Les vieux travailleurs pendant ce temps continueront à être dirigés vers l'assistance publique, constituant pour les victimes de l'âge un scandale pour un pays et une époque qui se piquent d'être humanitaires.

D'ailleurs, la Suisse dans ce domaine reste en arrière ; les vieux le savent bien.

Faut-il rappeler cette conversation pleine d'amertume surprise dans un secrétariat ouvrier entre deux hommes que l'âge repoussait des fabriques ?

— Quand on est vieux, disait l'un, la Confédération devrait nous coudre dans un sac et nous jeter à l'eau.

— Ah ! reprit l'autre vieillard dans un sourire où il y avait des larmes, c'est impossible ce que tu demandes là, il faudrait acheter des toiles. Cela revient moins cher de nous laisser... périr.

Pas de politique, pas de faux sentiments, allons-y de tout cœur en pensant aux vieillards brisés par la vie.

A. GROSPIERRE.

ECHOS

Les méfaits de la médecine

Dernièrement, un congrès de docteurs américains s'est réuni.

Cette assemblée a éprouvé le besoin bizarre de désigner un « homme parfait ».

Son choix s'est fixé sur M. Turner, de Boston.

Depuis, il y a une dame qui est bien désolée. C'est l'épouse du monsieur primé.

« Je vous assure, dit-elle à ses voisins, qu'il n'est pas agréable d'être mariée avec la perfection... Chaque matin, la boîte aux lettres déverse dans notre intimité de multiples billets doux et des propositions scabreuses. Mon mari résistera-t-il à la tentation d'être parfait en dehors du domicile conjugal ? »

Cette dame a bien raison de s'inquiéter. Les gens sont tellement badauds, les femmes sont si curieuses que son mari pourrait bien être enlevé.

Et c'est la Sagesse qui parle avec son émoi lorsqu'elle dit : « Le jury aurait dû donner le prix à un célibataire ! »

M. Briand à Londres

Les journaux annoncent que M. Briand profitera de son séjour à Londres pour avoir des conversations avec les représentants alliés et allemands venus à Londres pour la signature des traités de Locarno. Très vraisemblablement, M. Briand aura mardi après-midi une entrevue avec M. Churchill, chancelier de l'Echiquier, qui roulera sur la question des dettes à l'égard de l'Angleterre.

Le « Manchester Guardian » écrit que si M. Briand a l'intention d'ouvrir une nouvelle discussion sur la question des dettes interalliées, c'est qu'il entend préparer le terrain aux pourparlers que M. Loucheur, ministre des finances va engager prochainement à Londres.

Discutons avec Messieurs les propriétaires[1]

Messieurs les propriétaires d'immeubles préfèrent la discussion par écrit à la discussion orale. Soyons contents qu'ils veuillent discuter et acceptons les voies qu'ils choisissent.

Nous constatons que leur réponse témoigne d'un certain émoi, et nous rendons les locataires encore une fois attentifs aux moyens dont ils disposent. S'ils veulent bien s'en servir énergiquement, ils seront les maîtres de la situation.

Messieurs les propriétaires affirment, affirment, affirment d'un bout à l'autre de leur lettre. Le moindre petit bout de preuve ferait bien mieux notre affaire.

Examinons les questions qu'ils soulèvent dans l'ordre où ils nous les présentent.

D'abord l'amortissement. Ces messieurs nous permettront de leur faire une proposition. Qu'ils nous procurent le prix de construction d'un groupe d'immeubles bâtis il y a vingt ans, d'un autre groupe bâtis il y a trente ans, et ainsi de suite de dix ans en dix ans. Si cela devient un peu difficile au bout de 60 ou 70 ans, nous pourrons nous arrêter vers 1860.

Qu'ils nous établissent ensuite le revenu de ces immeubles et leurs charges année après année, nous trouverons bien ensuite un mathématicien patenté, ou un simple commis de banque pour établir la mesure de l'amortissement. Mais il ne faut pas nous fournir des données fantaisistes. Nous voulons des preuves à l'appui.

Si ces messieurs objectent qu'en vingt, trente, quarante, cinquante ou soixante ans, les immeubles ont passé de mains en mains et subi des plus-values résultant du développement de la ville, nous leur dirons que c'est bien là l'effet de la spéculation et ce qui contribue pour une part à charger le prix des loyers et à obliger les locataires à amortir plusieurs fois le prix de construction.

Lorsque les locataires s'imposeront un sacrifice pour faire construire des immeubles qui ne changeront plus de mains, parce qu'ils seront à la commune et qui, une fois amortis, le seront à perpétuité, cela ne se produira plus.

En attendant, lorsqu'une personne fait un bénéfice sur un immeuble en le revendant plus cher qu'elle ne l'a acheté, ou qu'elle n'en a payé la construction, tant mieux pour elle et tant pis pour les locataires qui paient ce bénéfice. Mais si les locataires ne veulent plus de ce système, et trouvent moyen de faire baisser le prix des immeubles, est-ce injuste ? Est-il absolument nécessaire que ce soit eux qui perdent toujours ce qu'un propriétaire gagne sur un immeuble ? S'ils peuvent produire ou maintenir un abaissement du prix des immeubles, ce sont des propriétaires qui perdent alors ce que d'autres propriétaires ont gagné. C'est moins injuste, car ainsi les pertes restent dans la même classe que les gains.

Il ne faut pas que messieurs les propriétaires s'en plaignent, c'est le système qui veut cela. Donc il se peut qu'on nous cite des propriétaires qui aient acheté très cher, et n'arrivent pas à amortir, mais ce n'est pas cela qui entre en jeu. Il ne faudrait pas faire payer aux locataires les gaffes de quelques mauvais spéculateurs et qu'en élevant les loyers pour que ceux-ci s'en tirent, les gaffes non seulement soient payées par les locataires qui ne les ont point faites, mais qu'en outre elles profitent à tous les autres propriétaires comme s'ils les avaient faites eux-mêmes, et que les loueurs dussent les aider à en tirer profit.

Donc, messieurs, donnez-nous les prix de construction de La Chaux-de-Fonds d'avant-guerre, ainsi que les charges des immeubles, et nous vous rendrons justice si nous vous avons fait tort. Votre indignation aura plus d'effet lorsqu'elle s'exhalera en chiffres précis qui nous confondront, qu'en termes vagues qui n'apprennent rien au lecteur.

Passons maintenant au chiffre d'augmentation de 33 % du prix des loyers de 1914, chiffre qui selon vous représente l'augmentation indispensable pour compenser la hausse du taux des prêts hypothécaires, des réparations, ainsi que des impôts. Ce 33 % vous ne l'avez pas inventé, j'espère. Donnez-nous les chiffres sur lesquels il repose. Nous ne sommes pas séparés des propriétaires et des entrepreneurs par un tel fossé que nous ne puissions vérifier vos données chez quelques-uns de nos amis.

Pour le surplus de votre lettre, messieurs, nous vous rendons cette justice que vous n'avez, hélas bien contre votre gré, pu profiter de la situation autant que vos collègues de Berne par exemple. Dame Fortune a de ces coups, mais mettez-vous à la place des locataires. Le meilleur sentiment qu'ils puissent de ce fait avoir à votre égard, c'est un profond soulagement de l'impuissance où vous avez été de les étrangler. Il ne tient qu'à vous qu'un sentiment aussi agréable se prolonge pour eux et ne se transforme pas en hostilité violente.

On s'en fiche ! penserez-vous. — Soit, mais si ce sentiment se transforme non seulement en hostilité mais en immeubles communaux, vous ne vous en moquerez plus.

Nous reviendrons sur quelques-unes de vos appréciations.

C. NAINE.

[1]) Voir leur lettre ouverte.

L'„Effort" réclame un Mussolini

Nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises de prouver, par des citations, que le journal du P. P. N. est sorti du bourbier royaliste, cher à M. Piguet, pour retomber dans celui de la dictature mussolinienne, encore plus chère à M. Rodo Mahert. En voici une preuve de plus. On pouvait lire hier, dans le journal du P. P. N., les citations et réflexions suivantes :

« Vers la dictature

« *Ces appels à l'ordre, à la discipline, à l'autorité, on les entend de plus en plus en France et les échos, de droite à gauche, de gauche à droite, les répandent partout. M. Henri Béraud ne réclamait-il pas, ces jours, une politique de Jacobins et le retour aux méthodes révolutionnaires violentes mais sûres, des premiers âges de la République ?* »

Suivent des citations et des réflexions, comme celles-ci :

« *La dictature de gauche et la dictature de droite hantent aujourd'hui tous les esprits et surtout les jeunes cerveaux. C'est ce qui fait croire que l'idée d'autorité a l'avenir pour elle. Allons-nous assister à l'agonie du libéralisme ? Ses défenseurs se font rares et leur voix est bien faible.* »

« *Ailleurs qu'en France, le libéralisme n'est-il pas encore mortellement atteint ? Il n'est après tout que de le demander à l'électeur suisse.* »

Les centimes additionnels à Genève

A Genève, un incident assez vif s'est produit lundi matin au Conseil d'Etat. On sait que la minorité socialiste de la commission des comptes rendus a proposé, dans son rapport au Grand Conseil, d'instituer un impôt dit de sacrifice, de doubler le montant des droits de successions, enfin d'établir des centimes additionnels progressifs en exonérant les catégories inférieures. Les représentants socialistes au Conseil d'Etat, H. Jaquet et A. Oltramare, ont mis lundi le gouvernement en demeure de se prononcer sur ces propositions. A la majorité, les projets socialistes ont été repoussés. Etant donnée cette décision qui mettait les socialistes en minorité, A. Oltramare a déclaré ne pouvoir accepter une fonction dans le bureau du Conseil d'Etat. C'est pourquoi M. Moriaud, radical, a été élu président et M. Boissonnas, démocrate, réélu vice-président pour l'année 1926.

VARIETÉS

Un animal qui peut vivre un an sans manger

Il s'agit de la « chelyara » serpentina, tortue qui habite dans l'Amérique du Nord et se plaît dans les mares stagnantes du Canada et de l'Ouest des Etats-Unis.

Le dit animal a fort mauvais caractère. Lorsqu'il a été capturé et réduit en captivité, il proteste en faisant tout simplement la grève de la faim.

On a vu ainsi des chelyaras refuser de prendre pendant un an tout aliment.

Mais plus heureux que les prisonniers qui se livrent à cette manifestation, ils ne semblent pas se porter plus mal après.

La vie chère ne nous ferait-elle pas souhaiter parfois d'être tortues ?

Le carillon de Rockefeller

A New-York, M. John D. Rockefeller junior avait fait installer à grands frais un carillon belge de 55 cloches dans le clocher de l'église baptiste de Park Avenue, en souvenir de sa mère. Mais les habitants du quartier se plaignent maintenant que ce carillon est trop bruyant et les empêche de dormir ; ils ont adressé une pétition à la municipalité demandant qu'on ne fasse plus sonner les cloches.

Le peuple heureux

Le 26 novembre, « Jour des actions de grâces » en pays anglo-saxon, le président Calvin Coolidge a rédigé, à l'intention du peuple américain, une proclamation dont il faut extraire :

« Nous avons traversé une année de plus avec sécurité et honneur, et par la générosité de la Nature. Elle nous a bénis de ressources dont la puissance matérielle est presque incalculable. Nous sommes en paix chez nous et à l'étranger ; la santé publique est bonne ; nous n'avons pas été troublés par la peste, ni par une grande catastrophe ; nos récoltes et nos industries ont fourni une production abondante ; notre commerce s'étend sur le monde entier, et le travail a été bien récompensé de ses services rémunérateurs. » On serait tenté de dire : « A la vôtre... »

Grand Conseil neuchâtelois

Session extraordinaire

Séance du 30 novembre 1925, à 14 h. 30

Résumé

Le débat du Grand Conseil sur les centimes additionnels a pris, hier après-midi, de par la volonté de quelques orateurs du groupe bourgeois, une tournure passionnée, violente, presque haineuse.

On se demande comment il est possible, sur une question strictement régionale et financière, que l'on déterre, sans friser le ridicule, le cadavre de Lénine et les souvenirs de la révolution russe, pour jeter ces grands mots de légende comme des injures à la tête des démocratiques et paisibles socialistes neuchâtelois.

Il faut être à court d'arguments pour en venir à cette polémique de bas étage. Elle est indigne du Grand Conseil.

Les députés bourgeois ont coutume d'y gérer les affaires du peuple et de l'Etat avec plus de sang-froid et d'objectivité dans les discussions. Hier ils ont un instant perdu le sens de la mesure.

Paul Graber, Henri Perret, Samuel Jeanneret ripostèrent à ces attaques. Ils le firent avec le calme langage de la raison. Le point de vue du parti socialiste est sorti d'autant plus fort.

R. G.

* * *

Le président « lève » la séance avant de l'ouvrir ! Il dit quelques mots de sympathie à l'égard de M. Guinand. Le Grand Conseil s'y associe. M. Otto de Dardel, secrétaire, donne lecture d'une pétition des habitants des Planchettes. Ceux-ci désirent que le pasteur de l'endroit paie l'écolage de son fils au Gymnase de La Chaux-de-Fonds puisque M. Eggimann possède un téléphone... sans fil et une automobile. Messieurs les médecins s'élèvent avec vivacité contre l'obligation à eux faite de s'abonner à la « Feuille officielle ».

On reprend l'examen du budget, aux recettes. M. Martenet, député rad. de Serrières, demande la revision de la vente des bois et l'adoption du système de l'adjudication aux enchères publiques. M. Berthoud, lib., appuie l'orateur précédent. L'industrie du bois passe par une crise sérieuse. Les scieries souffrent d'un chômage désastreux. M. Clottu, conseiller d'Etat, évoque le débat de 1917. Il constate que les marchands sont eux-mêmes cause de l'état de fait actuel. Ce dernier se justifie.

M. Martenet répond que le syndicat trouvait sa justification. Il résistait à la hausse des prix. Arthur Vuille estime qu'il y a quelque chose de juste dans la revendication de M. Martenet. Les inspecteurs forestiers se sont trouvés mêlés de ce qui ne les regardait pas. M. Henri Favre fait leur éloge. Arthur Vuille admet qu'ils ont rendu service quant à l'organisation des ventes. Ils ont trop de compétences. M. Berthoud trouve que le scieur est, en général, le plus grand ennemi des acheteurs de bois. M. Calame n'est pas d'accord avec ce point de vue. Ce sont les acheteurs, au contraire, qui ont cherché à exploiter non pas les forêts, mais l'Etat et les communes ! (Rumeurs.)

Jean Wenger aborde la question des sommes à percevoir sur les bénéfices de la Banque cantonale. Les députés ont le droit d'émettre certains avis, dont les membres du conseil d'administration peuvent faire leur profit, dans la mesure où ils jugeront cet avis judicieux.

Si l'on admettait cette manière de voir, Jean Wenger voudrait simplement exprimer l'avis suivant : Il y a à la Banque cantonale un certain nombre de traitements exagérés et surtout celui du directeur de la Banque. *45,000 fr. par an !*

S'il en est ainsi, je me permets de dire ici tout simplement et peut-être un peu naïvement que ce traitement est exagéré. Ne devrait-on pas pouvoir trouver un homme de chez nous qui ait assez d'attachement à notre pays — avec un traitement confortable — mais n'atteignant pas ce chiffre exagéré ? Si l'on avait, par la suite, à élire un nouveau directeur, il serait utile de tenir compte de plus de modération. Jean Wenger a entendu dire que le directeur actuel a... de la peine à tourner avec son traitement de 45,000 fr. Ouf !

Charles Borel, soc., désire savoir quelles sont les répercussions de l'art. 30 de la loi fiscale (remises partielles de l'impôt par le chef du Département des finances).

Il s'agit des carrières d'Hauterive qui n'ont payé qu'un franc d'impôt. Alors que leurs immeubles sont estimés 50,000 fr. au cadastre. M. Clottu répond. Ces carrières chôment.

M. Guinchard se plaint du retard apporté à l'expédition des bordereaux d'impôts. Il attaque violemment l'inspecteur général des contributions, à qui il reproche son absence de correction et de politesse. M. Clottu lui réplique avec énergie. M. Guinchard riposte. Il n'est pas le défenseur des gros contribuables ou des fraudeurs. M. Bonhôte désire qu'on ne cite pas les contribuables pour des vétilles. Dans notre canton, on abuse

des citations. Me Tell Perrin appuie ces observations.

Camille Brandt, socialiste, demande que l'on porte de 140,000 fr. à 200,000 fr. le chiffre de l'impôt de guerre. Le Conseil d'Etat a fait preuve de pessimisme exagéré. Les chiffres des années précédentes l'indiquent. Entre parenthèses, Camille Brandt prend la défense des fonctionnaires du fisc. Certaines gens ont un peu trop tendance à les considérer comme des laquais. M. Clottu répond. Il s'oppose à l'idée développée par notre camarade en disant, qu'à l'avenir, les recettes seront réparties sur quatre périodes. Camille Brandt regrette que l'on n'ait pas été averti du changement de méthode du Département des finances. M. Clottu est prêt à tenir compte de la suggestion du député socialiste et à convoquer les représentants des communes pour l'examiner avec eux.

Au chapitre des travaux publics, M. Paul Borel, de Vaumarcus, demande l'amélioration du passage à niveau du Carré, où s'est produit le tragique accident de la semaine dernière. Ce passage est fort dangereux.

Métraux demande également à quoi en est la question du passage à niveau du Crêt-du-Locle. Notre camarade désire aussi savoir où en est le problème de l'électrification. M. Calame, chef du département, donne des explications à son ami, M. Borel. De l'enquête du juge d'instruction, il ne ressort pas des causes certaines et définitives au sujet de l'accident. M. Borel dit avoir vu un projet. M. Calame n'en a aucune connaissance, quoiqu'il soit depuis treize ans au département. Répondant à Métraux, M. Calame déclare ce qui suit : Le passage sous-voie du Crêt-du-Locle fut étudié au cours de la crise, mais les communes reculèrent, en face de la dépense. En ce qui concerne l'électrification, un projet avait été établi en 1918. Il prévoyait trois étapes pour l'électrification. En 1922-23, ce projet a été modifié. On adopta un projet d'accélération, en vertu duquel la ligne du pied du Jura passe en première période, soit 1927-1928. Les lignes du Jura neuchâtelois sont maintenues dans la deuxième période. Le Conseil d'Etat a pris toutes les mesures utiles pour que ces travaux soient mis en tête de la deuxième période. Le Conseil d'Etat suivra cette question et fera en sorte que les promesses soient tenues. La première période comprend des travaux qui s'achèveront en 1929.

LES CENTIMES ADDITIONNELS

Avant de clore le débat, le président met en discussion la motion concernant la perception de centimes additionnels en 1926.

Le décret est ainsi conçu :

« Article premier. — En vue d'enrayer l'accroissement de la dette de l'Etat, il sera perçu en 1926 des centimes additionnels à l'impôt direct à raison de dix centimes par franc.

Art. 2. — Le Conseil d'Etat est chargé de pourvoir, s'il y a lieu, après l'accomplissement des formalités du referendum, à la promulgation et à l'exécution du présent décret. »

M. Paul Bonhôte admet que la question des économies vient après celle de trouver de nouvelles ressources. M. Casimir Gicot donne lecture d'une décision du groupe libéral, disant que les libéraux voteront les centimes additionnels tout en réclamant encore de plus strictes économies. (Des voix : Lesquelles ?)

Le groupe radical, par l'organe de M. Perrin, votera aussi cette mesure provisoire d'une année. M. Perrin parle de la menace du referendum socialiste. (Paul Staehli : Ce n'est pas une menace, c'est un avis !)

M. Maire s'étonne des déclarations contenues dans le texte libéral. On y prétend que de sérieuses économies sont encore réalisables. M. Maire désire que les libéraux s'expliquent nettement. L'orateur radical ira devant le peuple défendre les centimes additionnels. Il ne voudrait pas qu'on vînt lui dire : « Mais vos amis libéraux disent que l'on peut encore réaliser des économies. Avant de nous imposer des impôts plus lourds, faites donc ces économies ! »

M. le Dr Bourquin présente un « plan » qui amènerait 2 à 300,000 francs d'économies sans des centimes additionnels.

Le point de vue socialiste

Edmond Breguet, socialiste, démontre la situation anormale de Neuchâtel. Au moment où tous les cantons ont rétabli leurs finances, le nôtre voit persister l'ère des déficits. L'heure est grave. Le parti socialiste dégage ici ses responsabilités. Il a été jusqu'à présent mis complètement à l'écart de l'administration cantonale. Dans les pays où les principes de démocratie ne sont pas un vain mot, le parti le plus nombreux possède la charge des affaires publiques. Ici, votre coalition de Bloc national l'exclut de l'administration cantonale. Une injustice flagrante a été commise.

L'orateur, après cet exposé général, en vient au décret lui-même. Depuis de nombreuses années, le parti socialiste réclame le dégrèvement des petits contribuables. Les salaires diminuent. La vie renchérit. C'est le moment que les partis bourgeois choisissent pour aggraver encore la charge des impôts. Si encore ils avaient proposé des dégrèvements pour les catégories inférieures, le parti socialiste aurait pu examiner la question. Au contraire, les centimes additionnels ont comme but de frapper tous les contribuables, y compris les plus pauvres. C'est pourquoi le parti socialiste s'opposera, par tous les moyens légaux, à la motion des groupes bourgeois.

M. Bonhôte a dit que nous profitions de la mentalité du peuple. Non, messieurs ! Nous posons ici une question de mesure. Il s'agit d'appliquer des moyens supportables, pour ceux qui peuvent les supporter et non d'écraser d'impôts toujours les mêmes, les pauvres diables. (Rumeurs et protestations sur les bancs libéraux.) Quand vous nous présenterez des moyens supportables, nous ne refuserons pas d'aider à équilibrer les finances du budget.

Edm. Breguet renvoie au groupe libéral les reproches qu'il élève aujourd'hui. Lors de la campagne pour les successions, c'est lui et non les socialistes qui a profité de la mentalité populaire. On nous répond : « Ne vous effrayez pas, c'est une mesure provisoire ! » Je crois que c'est M. Perrin, rad., qui nous a conté celle-là ! Oui, les centimes additionnels seront le plus bel oreiller de paresse des groupes bourgeois. Cet impôt « provisoire » durera éternellement ! Il n'y aura qu'à serrer la vis.

Légères fissures !

Un long débat va suivre. Des divergences sensibles se marqueront dans les rangs du Bloc national. A tel point que MM. Scharpf et de Dardel durent s'abaisser jusqu'au ridicule d'évoquer Lénine et la grève de 1918, pour réchauffer des troupes rétives et mollissantes en face de la pilule des centimes additionnels !

M. Arnold Bolle ouvre les feux du tir contre les... libéraux ! Il constate l'évolution singulière de ces messieurs de la droite. Dans la dernière session, les conseillers d'Etat libéraux, comme le Grand Conseil tout entier, avaient admis qu'il n'y a plus aucune économie appréciable possible. M. Bolle en avait tiré une conclusion. Il avait prié les « esprits forts » qui, dans la presse neutre, rabâchent d'un bout de l'année à l'autre sur ce sujet, de s'exprimer avec plus de précision et non comme d'insipides et ridicules phraseurs ! Aujourd'hui, et par l'organe de M. Gicot, le groupe libéral vient nous dire « qu'il y a encore des économies réalisables, par voie de revision législative ». Singulière attitude ! Si, à bref délai, les libéraux ne viennent pas avec des propositions précises, M. Bolle réprouvera cette attitude équivoque. On voudrait par ce moyen, ajoute le député du P. P. N., laisser prendre aux groupes progressiste et radical la responsabilité de ces centimes additionnels ! Après cette petite leçon à la démagogie de la droite, Me Bolle se tourne, tout radouci, vers Breguet. Le thème de son discours revient à dire que si les socialistes voulaient bien se montrer conciliants et voter les centimes additionnels, les groupes bourgeois sauraient en tenir compte... (Sinon, adieu le petit susucre ! réd.) Les socialistes s'esclaffent. M. Bourquin, libéral, explique ses projets d'économies.

On entend des libéraux : MM. Gicot, Jean-Louis Berthoud. Ce dernier a l'impression que la campagne pour les centimes additionnels sera dure. Le peuple est assez chargé. Il ne faut, dit-il, pas le charger davantage. M. Berthoud a été blessé par le langage de Me Bolle. Le jour où des économies ne pourraient plus se faire, M. Berthoud est tout à fait décidé à lutter contre les centimes additionnels. (Hilarité.) M. Perrin, rad., s'en prend aussi aux procédés cavaliers du groupe libéral. C'est ce groupe qui, le premier, a parlé de centimes additionnels, et maintenant, il réclame des... concessions avant d'aller à la bataille. Ça ne joue plus. M. Perrin reproche à ses alliés de la droite d'agir pour la galerie. Votre proposition d'économies, leur dit-il, n'a qu'une importance électorale ! Les socialistes s'amusent comme des rois, en entendant ce joyeux déballage. Il y a une fissure, s'écrie Samuel Jeanneret (rires). M. Perrin massacre sans pitié le projet d'économies conçu par M. le Dr Bourquin. Le député libéral avait parlé d'une concentration des facultés de théologie romandes à Neuchâtel. Vous croyez, lui riposte l'orateur radical, que l'église nationale vaudoise voudra envoyer ses étudiants pasteurs à Neuchâtel, au moment où ils sont en train de former leur mentalité ! R. Gafner : Juste pour en faire des socialistes ! ! (Vive hilarité.)

M. Perrin reproche aux libéraux leur illusionnisme politique. Mais ce chapitre dévidé, l'orateur fait la même volte-face que M. Bolle. Il chapitre maintenant Breguet, tout en reconnaissant que les millionnaires arrivent plus aisément à frauder le fisc que ne peut le faire un modeste contribuable. Ah ! ah !

Intervention de Paul Graber

Le leader socialiste s'est fort amusé des petites querelles de ces messieurs. Vous êtes paradoxaux, leur dit-il. C'est nous, socialistes, qui devons faire des efforts incessants pour vous empêcher de vous quereller. Nous voudrions votre unité la plus durable. Vous avez voulu le bloc. Vous avez désiré notre isolement. Allez, que votre bloc persiste jusqu'au bout ! Nous vous convions à faire la paix entre vous ! (Rires.)

M. Roulet, lib., riposte à M. Bolle. La politique d'économies est une méthode. Ce n'est pas une amputation. Le seul moyen de réduire le fantôme du déficit qui pèse sur le canton comme un nuage sombre est de demander à la population des augmentations d'impôts. C'est un dur sacrifice à consentir sur l'autel de la patrie. M. Roulet ne peut pas comprendre l'attitude du parti socialiste. Il fait l'éloge des forces nouvelles, des forces vives, des hommes éminents que le parti socialiste compte dans ses rangs.

Paul Graber constate que MM. les libéraux n'ont pas été sérieux ! Après avoir démenti le « Canard vert », ce sont les théories du « Canard vert » qui reparaissent. Les deux représentants de ce parti au Conseil d'Etat ont la charge des finances. Or, nous sortons à peine du débat du budget, pendant lequel MM. Clottu et Borel ont démenti avec énergie qu'il y ait quelle économie que ce soit à réaliser. Et messieurs les libéraux, par la voix de MM. Bourquin et Gicot, reprennent leur antienne. « Il paraît qu'il y a de grosses économies possibles ». Ce langage ne doit pas amuser follement messieurs Clottu et Borel qui ont dit précisément le contraire ! Jamais Paul Graber, au cours de sa vie parlementaire, n'a assisté à un pareil spectacle. Non, il est vraiment inédit ! L'orateur socialiste n'a pas moins été étonné d'entendre M. Bolle, qui prétend trouver des économies dans les questions scolaires. M. Roulet, lui, a dit : « J'ai une méthode ». Y a-t-il d'autre méthode qu'une bonne administration de la chose publique ? Existe-t-il un seul parti, un seul parlement au monde qui agisse contre cette méthode-là ? La vérité est que l'on perd son temps en agitant toujours cette question des économies qui n'existent pas.

Les invitations au parti socialiste

Paul Graber reprend l'argumentation de MM. Bolle et Roulet. Aujourd'hui, on nous fait des invites, sur un ton qui ne manque ni de sérieux, ni de chaleur. On a l'air de nous considérer comme de grands garçons... surtout dans les moments difficiles. Quand tout ira bien, on n'y pensera plus ! On nous dit : « Si vous collaborez, nous en tirerons les conséquences... heureuses pour nous ! » Mais, voyons, messieurs, le parti socialiste n'est pas à acheter. (Bravos.) Nous n'en sommes pas là. Il existe une situation générale et une situation particulière. Elles nous ont été faites par vous. Vous avez écarté du pouvoir, par votre alliance, le parti le plus fort du canton, le parti dans lequel vous reconnaissez aujourd'hui des hommes éminents. Toute cette force, tous ces hommes avaient offert leur collaboration pleine et entière, au printemps. Comment les avez-vous reçus ? Comment votre journal les a-t-il traités, M. Roulet ? Vous n'oseriez pas venir le relire ici. Nous regrettons infiniment, aujourd'hui, mais c'est vous qui avez créé le jeu comme il se présente maintenant. C'est vous qui avez manœuvré les pièces de l'échiquier. Ne vous plaignez pas, si le jeu se retourne contre vous. Quand vous changerez la règle du jeu, alors nous vous accorderons l'appui de notre force, sans en rien retenir.

M. Scharpf parle de « cambriolage »

M. Gottfried Scharpf intervient dans le débat. Il parle du siège revendiqué par les socialistes au Conseil d'Etat. Il évoque aussi la liste de la Justice électorale. « On a essayé, dit-il, de cambrioler ce siège ». Ces paroles provoquent un tollé général sur les bancs socialistes. Nos camarades lui crient : « Alors, il y a dans le canton dix mille cambrioleurs ! » Le député radical s'aperçoit qu'il a gaffé.

Il retourne ses flèches contre les libéraux. « Le parti socialiste a eu raison de dire qu'il n'est pas à vendre. Quand j'ai entendu parler M. Roulet, je me suis tâté pour savoir si le P. P. N. et le parti radical avaient plus que leur compte de sièges au Conseil d'Etat. » On ne saurait dire plus carrément aux libéraux qu'ils sont un de trop à l'Exécutif. M. Scharpf ne demande pas leur collaboration aux socialistes. Nous marcherons, dit-il, comme nous pourrons. Hermann Guinand l'interrompt : « Vous n'avez rien d'autre à faire ! »

Du collectivisme à Lénine !

L'orateur radical n'a pas fini de déchainer l'orage. Il parle du collectivisme. Il considère cette doctrine comme la pire des calamités et la grève générale de 1918, avec d'autres sujets tout à fait hors de saison reviennent sur le tapis.

Paul Graber reprend la parole. Vous avez cru nous acculer dans une situation difficile. C'est vous qui vous y trouvez maintenant.

Vous nous dites : « Donnez-nous la main pour franchir une situation pénible. » Nous répondons : « Vous avez dit que vous pouviez faire seuls. Faites ! Prenez vos responsabilités dans chaque cas. M. Scharpf parle du collectivisme. Il revient à la Russie ! M. de Dardel me reproche d'avoir parlé de Lénine au Conseil national. Mais vous-même, M. de Dardel, n'avez-vous pas crié au Parlement : « Vive la révolution russe ! » Les socialistes, à ces mots, applaudissent leur orateur à tout rompre. M. de Dardel, rouge comme une pivoine, est un peu emberlificoté, comme on dit.

Et Paul Graber continue. Il oppose le collectivisme et l'initiative privée. Voyez les beautés de l'initiative privée. Regardez tout près, à La Chaux-de-Fonds, où sous le régime de cette sainte initiative privée, les patrons sont presque arrivés à détruire une industrie. Est-ce le collectivisme, M. Scharpf, qui a fait cela ? Quant à Lénine et au bolchévisme, laissez cela à certains écrivassiers de la « Suisse Libérale ». Ne l'apportez pas dans les débats parlementaires.

Samuel Jeanneret évoque l'injustice profonde qui a frappé le parti socialiste. Il représente ici dix mille électeurs. Il dispose de 38 représentants. Nous devrions donc avoir notre place là, s'écrie notre camarade, de sa voix puissante et chaude, et il désigne les fauteuils du Conseil d'Etat. Cette soudaine et forte intervention est écoutée dans un grand silence. Et Samuel Jeanneret démontre pourquoi les socialistes ne peuvent pas admettre les centimes additionnels. Ils ont proposé d'autres solutions. S'ils avaient leur mot à dire au gouvernement, ce sont ces solutions-là qu'ils proposeraient pour sortir l'Etat de ses embarras financiers. Mais nous ne pouvons pas passer par votre filière.

M. Béguin, président du Conseil d'Etat, adjure ses amis politiques de soutenir la politique des partis bourgeois. Mais le Conseil d'Etat repousse la résolution libérale dans son paragraphe réclamant des économies.

M. Otto de Dardel reconnaît qu'il a eu tort d'interrompre Paul Graber. Il lui reproche, encore une fois, d'avoir fait l'apologie de Lénine, alors qu'il était « déjà aussi méchant ! » (rires). Lénine, s'écrie notre sympathique confrère de St-Blaise, c'est votre tunique de Nessus ! Sur les bancs socialistes, on rigole et cette explosion de gaîté finit par gagner tous les groupes.

Paul Graber constate que l'orateur du parti libéral tient absolument à enchainer les socialistes à Lénine ! C'est votre méthode, la dernière qui vous reste. J'ai parlé une seule fois de Lénine au Conseil national. C'était le jour même où la Constituante russe devait être votée. Je me suis réjoui de voir un nouveau Parlement démocratique en Europe. Et c'est à la même époque que M. de Dardel a crié : « Vive la Révolution russe ! » (nouvelle hilarité). L'orateur socialiste ajoute qu'il a condamné Lénine dès que celui-ci a commis son premier acte terroriste. Il relate les batailles qu'il a dû mener contre les communistes à La Chaux-de-Fonds, à partir de 1918. Oui, il y a six ans que je lutte contre eux. Et six ans après, vous venez me le reprocher. C'est pour mieux pouvoir continuer à entretenir vos légendes, dans votre presse ! (vifs applaudissements sur les bancs socialistes).

Comme M. de Dardel, dans sa soudaine fureur, avait aussi mis en cause Hermann Guinand, ce dernier lui réplique, goguenard, que M. de Dardel s'est trompé de personne. Jamais Guinand n'a fait l'apologie de Lénine. M. de Dardel a dû confondre avec Pierre Reymond, qui était assis à côté de Guinand. Il s'agit d'une motion développée par les socialistes en 1917 et saluant la chute du tsarisme ! Peut-être ces messieurs de la droite, qui vantent Mussolini dans leurs journaux, regrettent-ils le Petit Père du knout et des pendaisons. On ne sait jamais ? On en a bien vu faire l'éloge de l'assassin Conradi !

Hermann Guinand conclut en demandant au Conseil d'Etat sur quels textes de loi il se base pour faire voter aujourd'hui les centimes additionnels, alors que le règlement prévoit d'habitude le renvoi des motions au Conseil exécutif, pour étude. M. Béguin le renseigne.

Une intervention d'Henri Perret

Le directeur du Technicum du Locle n'a pas voulu laisser passer le débat autour du « léninisme et du bolchévisme » sans élever une protestation contre la basse démagogie qui consiste à montrer les socialistes comme des brutes. Certes, dit-il, nous divergeons souvent de point de vue sur des questions fondamentales. Mais nous ne divergeons jamais des démocrates sur la question de la violence. Quand on nous montre au peuple comme des gens sanguinaires et violents, on ment au peuple. Henri Perret rappelle qu'il a lui-même dit à Humbert-Droz : « Le jour où tu voudrais employer la violence, je serai aux côtés de la bourgeoisie, pour lutter contre ta violence. » (Appl.)

Or, aujourd'hui, que constate-t-on ? Dans une certaine presse, on fait constamment l'apologie de la brutalité et des violences mussoliniennes. La violence est pourtant également détestable, qu'elle soit de droite ou de gauche. Nous, socialistes, nous luttons pour des idées, et non contre des personnes. Vous devriez avoir quelque pudeur, s'écrie Henri Perret, tout de même à ne pas nous représenter comme des bandits que nous ne sommes pas !

Arthur Vuille ajoute quelques mots. Il a des raisons de se méfier du genre de politique de MM. Bourquin et Berthoud. Puis on passe au vote. Les centimes additionnels sont adoptés par la majorité bourgeoise, soit 61 voix contre 32 socialistes. Le budget est voté par 59 voix contre 32.

Avant que la séance ne soit levée, à 6 h. 30, Jean Wenger s'adresse au président : « Depuis trois ans, dit-il, nous avons derrière nous un journaliste, qui, à tout instant, intervient à haute voix contre les socialistes. Très souvent il empêche ses voisins de suivre les débats. Il se produit même de vives altercations, qui ne sont pas de nature à rehausser la dignité de cette assemblée. Le président a la police de la salle. » Jean Wenger le prie donc d'inviter poliment M. G. Neuhaus, car c'est de lui qu'il s'agit, à aller s'asseoir auprès de ses coreligionnaires politiques, afin de les faire profiter de ses réflexions. M. F.-J. Jacot, président, demande aux journalistes de se conformer au règlement et de ne pas intervenir dans les débats par des interruptions ou des remarques. La session continue ce matin, dès 8 h. 30.

Groupe socialiste romand de Berne

Les élections au Conseil de ville approchent. Quelques jours encore, et il faudra se rendre aux urnes pour faire triompher la liste socialiste. Notre groupe a présenté un candidat en la personne de son président, le camarade **Ph. Nanzer** (No 23 sur la liste socialiste). Ceci pour orienter les membres qui n'étaient pas présents lors de notre dernière assemblée. En outre, nous rappelons à nos membres la

GRANDE CONFERENCE PUBLIQUE

du mercredi 2 décembre, à la Maison du Peuple

Orateur : Le camarade **A. Naine,** conseiller national, maire de la ville de Genève. Sujet : **La politique économique communale.**

La personne de l'orateur nous garantit une soirée intéressante. Le camarade Naine est directeur des Services industriels de la ville de Genève, et, de ce fait, il est à même de traiter le sujet d'une manière approfondie. Nous prions tous nos membres (tous, même ceux que l'on ne voit jamais aux assemblées) d'assister à cette conférence, d'abord pour montrer à l'orateur notre intérêt, et ensuite pour récompenser un peu le travail de votre comité. Nous comptons sur vous. Une circulaire sera adressée aux membres avant mercredi, pour leur rappeler la conférence du 2 décembre. Une affiche invitera la population de langue française à cette conférence. Nous vous prions aussi de prendre note de ce qui y sera dit au sujet de notre **fête de Noël.** Les camarades sont invités à envoyer leurs enfants à la première répétition dont le jour et l'heure seront indiqués dans la circulaire mentionnée. Aidez de toutes vos forces ceux qui travaillent pour le développement de notre groupe. *Le comité.*

Rire c'est la santé

Des milliers de femmes réfléchies nous témoignent que l'emploi du succédané de café-mélange mocca Virgo rend sain et joyeux. Exigez les véritables paquets rouges marque Kunzlé P200On 6688

VIRGO

Prix en magasin: Virgo 1.40; Sykos 0.50. NAGO Olten

Pour votre SANTE Buvez une **SUZE**

JH340610 7639

½ minute d'attention par semaine à la Ligue ‡

Nous luttons contre la tuberculose,
Nous vous prions de nous aider, car...
Il nous faut des adhérents et de l'argent.

ETRANGER

Le « Corriere » fasciste

Le « Corriere della Sera » publie une courte note disant que la société propriétaire du journal aura comme raison sociale le nom de « Frères Crespi et Cie, « Corriere della Sera ». Toutes les actions sont maintenant détenues par Mme Giulia Crespi et par ses fils Aldo, Carlo et Vittorio. La famille Crespi était déjà intéressée financièrement au journal depuis sa fondation. La direction, dès dimanche dernier, est assurée par M. Pietro Croci.

JURA BERNOIS

BIENNE

La manifestation populaire en faveur de l'assurance-vieillesse. — Nombre de citoyens ont sûrement supposé dimanche, vers une heure de l'après-midi, que le cortège qui devait précéder la manifestation au Temple n'aurait pas lieu, à cause du temps. Ils ont été trompés. Malgré les bourrasques de neige qui à ce moment-là rendaient pour ainsi dire la circulation sinon impossible du moins très difficile, le cortège s'est formé à la gare et a parcouru la ville, conduit par nos vaillants musiciens de l'Ouvrière et de l'Instrumentale. On doit rendre hommage à ces braves citoyens, bravant la tempête, cinglés par les tourbillons de neige, soufflant à pleins poumons dans leurs instruments qui, à l'arrivés au Temple, disparaissaient totalement sous la neige. Si la votation de dimanche prochain supporte aussi vaillamment l'attaque des adversaires que nos musiciens ont bravé la tempête d'avant-hier, on peut être sûr d'une brillante victoire.

Le cortège était ouvert par un peloton d'éclaireurs, suivi de la Musique ouvrière, des autorités communales (Conseil municipal *in corpore* et Conseil de ville), délégués de sociétés politiques et syndicales ; puis venait l'Union instrumentale et enfin le peuple ; en tout environ 300 participants, un chiffre que l'on peut qualifier d'énorme si l'on envisage qu'un nombre aussi considérable de citoyens attendaient aux abords du Temple. Toutes les classes de la population étaient représentées, même un groupe de l'Armée du Salut.

Au Temple allemand, M. Knobel a ouvert l'assemblée au nom du comité d'initiative, parti du sein de la Fédération des sociétés mutuelles de la place.

M. Lohner, conseiller national et conseiller d'Etat, causa pendant trois quarts d'heure, représentant plus particulièrement le point de vue des autorités fédérales.

M. Charmillot, conseiller national, fit un exposé qui dura une heure, établissant plutôt l'historique du projet et son application.

Le troisième orateur était le camarade Huggler, conseiller national à Berne. Dans un discours qui dura vingt minutes, il exposa d'une façon précise l'attitude du parti socialiste vis-à-vis de ce projet, faisant notamment ressortir la nécessité d'un front unique pour poser la pierre fondamentale de cette importante œuvre sociale et humanitaire. Nous ne nous étendrons pas sur ces différents discours, la presse quotidienne a déjà publié et publiera encore de nombreux arguments sur ce sujet, qui mettront les électeurs au clair.

Après ces discours, précédés et suivis de productions de la Musique de la ville, l'assemblée vota une résolution recommandant aux citoyens électeurs d'appuyer ce projet et de déposer dimanche prochain dans l'urne un oui en faveur de l'assurance-vieillesse, invalidité et survivants. La cérémonie au Temple dura deux heures.

SONCEBOZ-SOMBEVAL

Elections. — En vue des élections municipales des 5 et 6 décembre prochains, une assemblée est convoquée pour mardi 1er décembre, à 20 h., à l'Hôtel du Cerf, dans laquelle sera discutée la question des candidats comme conseillers, du maire et éventuellement du secrétaire-caissier, lequel aurait encore du temps disponible, aux frais de la communauté ? ? ? En outre, il y aurait aussi les vérificateurs des comptes.

Donc tout citoyen conscient des intérêts à défendre au sein de nos autorités municipales voudra bien sacrifier un instant pour aller discuter les points qui sont à l'ordre du jour.

Ivvisclair.

SAINT-IMIER

Conférence Charmillot-Monnier. — Nous publions aujourd'hui la résolution votée par l'assemblée d'hier au soir : L'assemblée populaire, tenue au Casino de St-Imier, le 30 novembre 1925, comptant environ 150 personnes, après avoir entendu des rapports de MM. Charmillot, conseiller aux Etats, et Marc Monnier, ancien député, s'est prononcée à l'unanimité en faveur de l'introduction dans la Constitution fédérale du principe des assurances vieillesse, survivants et invalidité. Elle engage chaudement tous les électeurs à se rendre au scrutin, les 5 et 6 décembre prochains, et à déposer dans l'urne un vote affirmatif, pour permettre enfin à la Confédération de réaliser la grande œuvre des assurances sociales, promises au peuple depuis si longtemps.

Fraction socialiste. — Les membres de la fraction socialiste au Conseil général, ainsi que les conseillers municipaux sont convoqués pour mercredi 2 décembre, à 19 h. 30, au Cercle ouvrier.

Centre d'éducation ouvrière. — Mardi 1er décembre, à 20 heures, causerie de M. Schneider, professeur, sur Périclès, le grand pacifiste de l'antiquité.

Parti socialiste. — Assemblée générale mercredi 2 décembre, à 20 heures, au Cercle ouvrier. Le comité compte sur la présence de tous les membres du parti. A l'ordre du jour : Budget communal, discussion et décision sur l'attitude du parti pour la votation communale de dimanche prochain.

Conseil général. — Séance jeudi 3 décembre, à 20 heures, salle du Buffet des C. F. F. Tractanda : 1. Discussion et adoption des nouveaux tarifs pour la vente de l'énergie électrique ; 2. Divers et imprévu.

Arbre de Noël. — Comme chaque année, le Cercle ouvrier organise son arbre de Noël, le samedi 26 décembre, dans les locaux du Cercle. Le comité d'organisation recommande aux parents de retourner le petit questionnaire pour le 10 décembre au plus tard. Les personnes oubliées dans l'envoi du questionnaire voudront bien le réclamer au tenancier du Cercle ou auprès du président du comité d'organisation : M. César Stocco, Jonchères 46. Le comité recommande également la souscription à domicile à tous ceux que la réussite de la fête de Noël intéresse.

Duvallon.

RECONVILIER

Elections communales. — Sur 501 électeurs inscrits, 317 ont pris part aux élections pour le renouvellement des autorités communales.

Est élu maire : M. Paul-Emile Béguelin, ancien. Bureau des assemblées municipales : Sont élus, MM. Albert Nussbaumer, président ; Jämes Robert, vice-président ; Florian Paroz, secrétaire. Conseillers municipaux : Sont élus, de la liste du parti libéral populaire, MM. Hermann Linder, Jules Giger, Paul Pécaut, Jules Sunier et Léon Tièche ; de la liste socialiste, nos camarades Jean Hohl, Fritz Bratschi et Armand Voumard. Vérificateurs des comptes : MM. Jules Rollier (parti libéral populaire), René Stucki (parti socialiste).

CANTON DE NEUCHATEL

PRO JUVENTUTE

Vente de timbres et de cartes 1925

Dès le 1er décembre et jusqu'au 30 avril 1926, les timbres Pro Juventute sont valables pour l'affranchissement en Suisse et pour l'étranger.

Les maisons de commerce, les administrations et les particuliers sont invités à employer ces timbres pour affranchir leurs lettres ; ils feront plaisir à leurs clients, à leurs correspondants, ils réjouiront les Suisses à l'étranger ; en même temps ils aideront aux œuvres locales qui s'occupent des petits enfants et ils soutiendront deux œuvres cantonales : une maison pour les anormaux, qui s'ouvrira sans doute au printemps 1926, et la Pouponnière, qui sauve les tout petits.

Il est bon qu'on sache que les comptes des secrétaires de districts sont vérifiés chaque année par la Société suisse de revisions et expertises commerciales, S. A., à Zurich.

On peut en conséquent être certain que les bénéfices de Pro Juventute n'ont pas d'autre destination que celle qui est bien déterminée d'avance. Achetez donc les timbres et les cartes Pro Juventute, aux vendeurs et aux vendeuses, petits et grands, qui s'adressent à vous, ces jours-ci.

NEUCHATEL

Conférence publique. — L'Union féministe pour le suffrage et la section neuchâteloise de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses organisent, pour le mercredi 2 décembre, une conférence publique sur : Les Assurances sociales et les prochaines votations. Les orateurs sont M. E. Renaud, conseiller d'Etat, et M. Pierre Reymond, professeur. — Que chacun et chacune viennent s'instruire sur un terrain politiquement neutre, de cette importante question.

La neige à Neuchâtel. — Nous sommes entrés tout de go dans le gros hiver, en même temps que nos amis de la Montagne. Dimanche, il a neigé et « poussé » comme au milieu de l'hiver. Neuchâtel est sous la neige, et nos lugeurs s'en donnent à cœur joie.

Que va faire l'édilité avec ce compagnon ? C'est une bien grosse épreuve pour elle et puis... ça n'arrange pas les travaux commencés à la Saint-Médard au Faubourg du Lac. Les voilà « enterrés sous la neige ». La Trinité se passera avant qu'ils soient terminés.

Cortot à Neuchâtel. — Le grand Cortot, le maître des maîtres du piano, sera à Neuchâtel jeudi soir, et donnera un concert qui sera la grande sensation de la saison.

Centre d'éducation (Section des dames). — Mesdames, la jolie soirée musicale que nous a offerte le Centre ne doit pas nous faire perdre de vue nos séances plus théoriques, mais bien intéressantes aussi. Nous vous convions à une causerie féministe qui sera donnée par Mme Vuillomenet de La Chaux-de-Fonds, le jeudi 3 décembre, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple.

Mme Vuillomenet, éloquente conférencière, nous parlera du devoir pour les femmes de s'intéresser à la question sociale et au suffrage féminin ; elle nous dira les domaines où leur influence pourrait s'exercer avec succès.

Mesdames, jeunes filles et mères de famille, convaincues et surtout les non-convaincues, nous vous invitons à vous intéresser à cette importante question et à venir nombreuses jeudi soir.

Le Comité.

LE LOCLE

Conférence universitaire. — L'an dernier, l'Université de Neuchâtel a envoyé au Locle un homme de lettres distingué, M. Lombard, et un savant chimiste, M. Berthoud. Elle se fera représenter cette année par M. le Dr J. Paris, un historien très averti.

Nombreuses sont chez nous les personnes qui s'intéressent à l'histoire. Les indications qui précèdent éveilleront certainement leur attention et elles auront à cœur que la conférence de M. Paris trouve au Locle l'écho qu'elle mérite.

Chronique théâtrale. — La prochaine tournée Karsenty, avec L'Homme d'un Soir, sera donnée en notre ville le 13 décembre prochain.

Vente en faveur de la « Sentinelle » et du parti socialiste. — A titre d'essai, le groupe de couture La Diligente a fixé sa prochaine vente en faveur de la « Sentinelle » et du parti aux 27 et 28 février 1926. Dès maintenant, nous adressons un pressant appel aux amies de la «Senti», pour qu'elles s'intéressent à la réussite parfaite de notre vente en joignant leurs efforts aux nôtres. Chaque mardi, nous nous réunissons pour travailler ; que toutes celles qui le peuvent viennent encore grossir nos rangs. Pour celles qui ne pourraient pas disposer d'un soir par semaine, le groupe de couture met à leur disposition du matériel pour confectionner des objets utiles, soit lingerie, broderie, objets en laine, etc. Allons, amies de notre journal, toutes à l'ouvrage, c'est pour la « Senti » et manifester à nos camarades de lutte notre appui le plus efficace. Faisons toutes notre devoir pour que la vente réussisse au delà de nos espérances. Les personnes disposées à donner suite à cet appel, sont priées de se rencontrer le mardi soir, aux séances de La Diligente, au Cercle ouvrier, ou de s'adresser à la présidente : Mme Jeanne Rickly, Banque 7. *La Diligente.*

Loterie. — L'Espérance Ouvrière a tiré hier sa loterie. Voici les cinq premiers numéros : Premier lot : 147 ; 2me lot : 154 ; 3me lot : 159 ; 4me lot : 142 ; 5me lot : 112. La liste complète paraîtra demain.

COUVET. — *Parti socialiste.* — Assemblée générale jeudi 3 décembre, à 19 h. et demie, au Café de l'Union. L'ordre du jour est le suivant : Renouvellement du comité, nomination des délégués au comité de district, nomination des vérificateurs de comptes, match au loto et discussion sur l'ordre du jour de la séance du Conseil général du vendredi 4 décembre, entre autres caisse de retraite des employés communaux. La présence de tous les membres est nécessaire et tout spécialement celle des conseillers généraux et membres du comité. *Le comité.*

LA CHAUX-DE-FONDS

Aux coopérateurs

Nous rappelons l'assemblée des Coopératives qui aura lieu ce soir, mardi 1er décembre, à 20 h., à la Maison du Peuple, salle de la F. O. M. H. Causerie de Ch.-Ulysse Perret. Projections lumineuses.

Une omission

La lettre publiée hier, à la suite de celle des propriétaires et destinée à M. Guyot, devait porter les signatures de la Ligue des locataires, de la F. O. M. H. et de l'Union ouvrière.

Exposition Chs Rossel

Ce qui nous paraît être la caractéristique des tableaux de cette exposition — ouverte au Collège primaire jusqu'au 10 décembre — c'est la sincérité. Que ce soit dans les huiles ou dans les pastels, nous retrouvons tous les détails de notre nature jurassienne finement et scrupuleusement observée et traduite.

Les sous-bois et les forêts d'automne nous plaisent particulièrement par leurs beaux et francs coloris et par leur perspective. Les « lacs » et les « Doubs » se distinguent par la transparence de leurs eaux si particulières et si justement rendues.

Mais certains pastels d'Estavayer, spécialement, sont séduisants par la fraîcheur de leurs tons et la délicatesse de leurs nuances, telles ces « ombres » ou encore ces « plages » aux lointains si vastes. Et que de pièces à mentionner encore et dont nous aimerions parler. Mais nous préférons laisser le visiteur juge et ne pouvons qu'encourager vivement chacun à faire une visite à cette manifestation artistique. A. L.

Communiqués

Dans nos cinémas. — Scala : La Ronde de Nuit. Zigoto au Golf.

Apollo : Par ordre de la Pompadour.

Moderne : Le Maudit, avec Tom Mix. Lapanouille Toréador.

« Les Nouveaux Messieurs », de MM. Robert de Flers et Francis de Croisset, au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, jeudi 3 décembre. — Ce très brillant succès est comparable à celui que remporta « Le Roi ». Les deux pièces présentent d'ailleurs certaines analogies, même esprit, même grâce, même verve, même satire cinglante des milieux parlementaires. « Les Nouveaux Messieurs » ce sont ceux que l'évolution sociale fait passer du peuple à la bourgeoisie, de la révolution au pouvoir. Autour d'une pièce d'amour, les auteurs ont voulu peindre des mœurs d'aujourd'hui.

Nous n'allons pas vous raconter la pièce. Non, allez la voir. Les Tournées Ch. Baret nous l'annoncent avec une brillante distribution pour le jeudi 3 décembre au Théâtre et vous serez sous le charme de la magie du dialogue et de la saveur des détails qui conduiront « Les Nouveaux Messieurs » à un nombre incalculable de représentations, tant à Paris qu'en province. « Les Nouveaux Messieurs » sont indiscutablement un des plus grands succès de l'année. Location ouverte aujourd'hui pour les Amis du Théâtre et mercredi pour le public.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — **La Persévérante.** — Ce soir, à 20 heures, au local, assemblée du Comité et de la Commission musicale. Urgent.

— **Cercle ouvrier.** — Comité directeur, ce soir, à 20 heures.

— **Cercle ouvrier.** — La Commission de vérification des comptes est convoquée pour ce soir, à 20 h.

— **Chorale L'Avenir.** — Convocation spéciale pour ce soir, à 8 heures précises. Vente.

— **Gymnastique ouvrière.** — Ce soir, à 20 heures, leçon obligatoire au Collège de l'Ouest.

NEUCHATEL. — **Vélo-Club Solidarité.** — Assemblée générale mercredi 2 décembre 1925 à la Maison du Peuple. Important.

Notre
Grande Exposition de JOUETS
est ouverte au premier étage
Maison E. BLASER
LE LOCLE
Baisse de prix
importante sur nos stocks
de
MANTEAUX, ROBES
CHAPEAUX

Musée des Beaux-Arts
La Chaux-de-Fonds

Les artistes-peintres et sculpteurs de la localité qui s'intéressent spécialement à la question sont invités à se rencontrer devant le Musée avec la Commission de construction le jeudi 3 décembre 1925, à 13 1/4 heures, pour examiner l'exécution de deux travaux de décoration. 1
La Commission de construction.

Bob superbe, 5 places, coussin moquette, à ressorts, à vendre, fr. 40. — S'adr. Numa-Droz 132, 3me étage à gauche. 9968

Le Locle. Jeune garçon est demandé pour porter le pain, entre ses heures d'école. — S'adresser Boulangerie Thiébaud, Pont 7. 9958

A vendre un bob, à 8-9 places, en bon état. — Demandez l'adresse au bureau de *La Sentinelle.* 9982

Occasion A vendre deux superbes tableaux à l'huile, cédés à moitié de leur valeur. — S'adr. Léop.-Robert 57, 3me étage, à gauche. 9870

Mag. Paul Keller, Envers 57, LE LOCLE
Pour les fêtes ! 9964
Bien assorti en **Vins** du pays, rouges et blancs. - **Asti.** - **Champagne.** - **Malaga vieux,** depuis fr. 2.- le litre. - **Vermouth,** fr. 2.- le litre. - **Bon vin rouge** de table, à fr. 0.75 le litre. - **Sirops** aux jus de tous fruits. - **Champagne** supérieur, à fr. 1.20 la bouteille
Chocolat - Fondants - Conserves
Boîtes de fruits — Framboises — Ananas, etc.
5% S. E. N. & J. Téléph. 3.20 5% S. E. N. & J.

Coopératives Réunies

Assemblée générale

des Coopérateurs du Collège de La Chx-de-Fds

MARDI soir, 1er décembre, à 20 heures
Salle de la F. O. M. H. (Maison du Peuple)

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport sur l'activité des Coopératives.
2. Elections des délégués au Comité coopératif de Collège et au Conseil coopératif.

L'assemblée sera suivie d'une

CAUSERIE

avec projections lumineuses

par

M. Chs-U. PERRET

Président de la Fédération régionale II de l'U. S. C.

«Cette soirée sera donc très intéressante. Nous convions très chaleureusement les amis des Coopératives Réunies à assister à cette séance». 9985

MODERNE

A la demande générale
les représentations de

Par ordre de la Pompadour

seront prolongées jusqu'à jeudi inclus

Cinémas SCALA

L'énorme succès du jour

LA RONDE DE NUIT

avec

Raquel Meller

Ce film dont le succès va croissant depuis vendredi est la dernière œuvre de
9980
Pierre Benoit

Le comte Kostia

APOLLO

Le Maudit

Le film du Far-West le plus formidable présenté à l'écran par
TOM MIX

Lapanouille toréador

Deux actes désopilants
Un succès de gaîté 9981

Force et beauté

Demandez les Pâtes alimentaires

Pour Noël. A vendre 2 petites brouettes, fr. 8.- la pièce, 1 parure cygne fr. 8.-, 1 paire bons souliers pour fille, № 38, fr. 18.-, 2 chaises rembourées, pour fr. 8.- et 2 anciennes malles, pour fr. 5.-. — S'adresser au Concierge de la Synagogue. 9935

N'oubliez pas les petits oiseaux

Chevelure magnifique et abondante par le Sang de Bouleau
Réussit où tout autre produit a échoué. Plusieurs milliers d'attestations et commandes supplémentaires. Le grand flacon fr. 3.75. Shampoing au sang de bouleau, le meilleur, 30 ct. Crème de sang de bouleau, pour cuir chevelu sec, fr. 3.- et fr. 5.- le pot. Fin savon de toilette à l'arnica, fr. 1.20. Se trouve dans beaucoup de pharmacies, drogueries, parfumeries, mag. de coiffeurs, ou à la **Centrale des Herbes des Alpes au St-Gothard, Faido.** JH60300 9922

Tricotage mécanique. — Grand choix bas fins en coton, fil, laine cachemire. Confection, réparations, transformations en tous genres. Magasin et atelier, **Mme R. Neuenschwander, Serre 28.** 9247

Dentiers incassables

Procédé nouveau - Absolument garanti
— — Demandez renseignements — —

Dentiers complets haut ou bas, fr. 60.-

A. BEUCLER 9972
Parc 52 Mécanicien-dentiste 1er étage

„A la Bonne Chaussure"
GEORGES TUSCHER 9872
La Chaux-de-Fonds - 8, Rue Neuve, 8

Offre spéciale en Bottines pour dames

Bottines à lacets, boxcalf et chevr., 35-41,	**12.50**
Bottines à lacets, boxc. brun et noir, 35-42,	**18.50**
Bottines Derby, boxcalf, 36-40,	**19.80**
Bottines à lacets, boxcalf et chevreau, 35-42,	**25.—**
Bottines Derby, box extra-fort, 35-42,	**25.—**
Bottines Derby, boxcalf doublé peau, 35-41,	**28.—**

Caoutchoucs depuis fr. **5.25**

Prochainement

Force et Beauté

Le film sportif
le plus complet et le plus esthétique
édité à ce jour

Ce film s'adresse à tous les artistes, les sportsmen et en général à tous ceux qui possèdent le sens du beau 9977

Recevez gentiment, lecteur, la petite vendeuse, le petit vendeur qui vous offre

Timbres-poste et Cartes Pro Juventute

Le joli geste de l'enfant qui se dévoue pour autrui mérite d'être apprécié et encouragé.

Le bénéfice des timbres et des cartes reste chez nous. Il ira à la Pouponnière, au Fonds de la Maternité projetée, aux Crèches, à une maison pour les enfants anormaux qui s'ouvrira prochainement, à diverses œuvres qui s'occupent des tout petits.

Seuls, les timbres achetés aux enfants ou à la Direction des Ecoles, Collège primaire, Tél. 4.21, laissent leur bénéfice à notre district. 9933

IMPRIMERIE DES COOPÉRATIVES RÉUNIES
ENTREPREND TOUT
Travail de Reliure
TRAVAIL EXTRA-SOIGNÉ
— PRIX AVANTAGEUX —
Le plus grand atelier de reliure de la région et le mieux outillé
Tous les travaux d'impression
aux meilleures conditions
Cartes de visite
Choix incomparable. — Prix les plus bas

Tout ce qu'il faut sur la table

Au Magasin d'Articles de Ménage 9831

Girardin-Santschi

Rue de la Serre 66

En face de la Gare - **Téléphone 7.48** -

Tout ce qu'il faut à la cuisine

200 petits meubles de fr. **7.**— à fr. **70.**— pièce. Profitez de faire votre choix ou réserve pour les fêtes. — Plumes à fr. **4.50** le kg. Edredon. Divan avantageux. 9961

H. Frey Rue du 1er Mars 5.

Demandez la
POTION NOIRE
„LINDO"
contre la toux
à la
Droguerie Linder
Rue Fritz-Courvoisier 9
5% Esc. S. E. N. J. Téléph. 22.93
9885

N'oubliez pas les petits oiseaux

FEUILLETON DE **LA SENTINELLE** 95

Les aventures de Monsieur Pickwick

par

Charles DICKENS

(Suite)

« Ils ont lu, dans ces maudits journaux, les détails de mon procès, pensa M. Pickwick. Ils savent mon histoire. »

« Oui, vous êtes le gentleman résidant à Clapham-Green, reprit Bantam, qui a perdu l'usage de ses membres pour s'être refroidi après l'absorption de vin de Porto ; et qui, à cause de ses souffrances aiguës, ne pouvait bouger, et qui fit bouteiller de l'eau de la source du roi à 103°, se les fit apporter par chariot dans sa chambre à coucher à Londres, se baigna, éternua et fut rétabli le même jour. Très remarquable ! »

M. Pickwick reconnut le compliment que renfermait cette supposition, qu'il eut l'abnégation de repousser. Ensuite, prenant avantage d'un moment où le maître des cérémonies demeurait silencieux, il demanda la permission de présenter ses amis, M. Tupman, M. Winkle et M. Snodgrass ; présentation qui, comme on se l'imagine, accabla le maître des cérémonies de délices et d'honneur.

« Bantam, dit Dowler, M. Pickwick et ses amis viennent d'arriver ; il faut qu'ils inscrivent leurs noms. Où est le livre ?

— Le registre des visiteurs distingués de Bath sera à la salle de la Pompe aujourd'hui à deux heures. Voulez-vous guider nos amis vers ce splendide édifice et me procurer l'avantage d'obtenir leurs autographes.

— Je le ferai, répliqua Dowler. Voilà une longue visite. Il est temps de partir. Je reviendrai dans une heure. Allons.

— Il y a bal ce soir, monsieur, dit le maître des cérémonies en prenant la main de M. Pickwick, au moment de s'en aller. Les nuits de bal, dans Ba-ath, sont des instants dérobés au paradis, des instants qui rendent enchanteurs la musique, la beauté, l'élégance, la monde, l'étiquette, et par-dessus tout, l'absence des commerçants, gens tout à fait incompatibles avec le paradis. Ils ont, entre eux, tous les quinze jours, au Guidhall, une espèce d'amalgame qui est, pour ne rien dire de plus, re-marquable. Adieu, adieu. »

Cela dit, et ayant protesté tout au long de l'escalier qu'il était fort satisfait, charmé, enchanté et flatté, on ne peut pas plus honoré, Angelo-Cyrus Bantam, esq., m. c., monta dans un équipage très élégant qui l'attendait à la porte et disparut au grand trot.

A l'heure désignée, M. Pickwick et ses amis, escortés par Dowler, se rendirent aux Salles d'Assemblée et écrivirent leur nom sur un livre, preuve de condescendance dont Angelo-Cyrus Bantam se montra encore plus confus et plus charmé qu'auparavant. Des cartes devaient être préparées pour les quatre amis ; mais, comme elles ne se trouvaient pas prêtes, M. Pickwick s'engagea, malgré toutes les protestations d'Angelo-Cyrus Bantam, à envoyer Sam les chercher, à quatre heures, à la demeure du M. C., dans Queen-Square.

Après avoir fait une courte promenade dans la ville et être arrivés à la conclusion unanime que Park-Street ressemble beaucoup à ces rues perpendiculaires qu'on voit dans les rêves, et qu'on ne peut pas venir à bout de gravir, les Pickwickiens retournèrent au « Blanc-Cerf » et dépêchèrent Sam pour faire la commission dont on l'avait chargé.

Sam Weller posa son chapeau sur sa tête d'une manière gracieuse, enfonça ses mains dans les poches de son gilet, et se dirigea, d'un pas délibéré, vers Queen-Square, en sifflant le long du chemin des airs populaires de l'époque, arrangés sur un mouvement entièrement nouveau pour orgue de barbarie. Arrivé dans Queen-Square, au numéro qui lui avait été désigné, il cessa de siffler et frappa gaiement à une porte, que vint ouvrir immédiatement un laquais à tête poudrée, vêtu d'une livrée magnifique, sur une stature symétrique.

« C'est-il ici M. Bantam, vieux ? demanda Sam sans se laisser le moins du monde intimider par cette splendeur.

— Pourquoi, jeune homme ? répondit celui-ci d'un air hautain.

— Parce que, si c'est ici chez lui, portez-lui ça, et dites-lui que M. Weller attend la réponse. Voulez-vous m'obliger, six pieds ? »

Ainsi parla Sam ; et, étant entré tranquillement dans la salle, il s'y assit.

Le laquais poudré ferma violemment la porte et fronça les sourcils avec hauteur, ce qui ne fit nulle impression sur Sam, qui s'occupait à regarder, de l'air d'un connaisseur satisfait, un porte-parapluie en acajou.

La manière dont M. Bantam reçut la carte disposa sans doute le laquais poudré en faveur de Sam, car lorsqu'il revint, il lui sourit amicalement en lui disant que la réponse allait être prête sur-le-champ.

« Très bien, répliqua Sam ; vous pouvez dire au vieux gentleman de ne pas se mettre en transpiration. Il n'y a pas de presse, six pieds. J'ai dîné.

— Vous dînez de bonne heure, monsieur.

— C'est pour mieux profiter de mon souper.

— Y a-t-il longtemps que vous restez à Bath, monsieur ? Je n'ai pas eu le plaisir d'entendre parler de vous.

— Je n'ai pas causé ici une sensation surprenante, répliqua Sam. Moi et les autres personnages distingués que j'accompagne, nous ne sommes arrivés que d'hier au soir.

— Un joli endroit, monsieur.

— Ça m'en a l'air.

— Bonne société, monsieur. Des domestiques fort agréables, monsieur.

— En effet, des jeunes gens affables, sans affectation, qui ont l'air de vous dire : Je ne vous parle pas !

— Oh ! c'est bien vrai, monsieur, répliqua le laquais poudré, croyant évidemment que le discours de Sam renfermait un compliment à son adresse. En prenez-vous, monsieur ? ajouta-t-il en produisant une petite tabatière surmontée d'une tête de renard.

— Pas sans éternuer.

— C'est difficile, monsieur ; je le confesse ; mais cela s'apprend par degrés. Le café est ce qu'il y a de mieux pour cela. J'ai longtemps usé du café, monsieur ; cela ressemble beaucoup à du tabac. »

(A suivre).

☞ **Ami lecteur, dans le choix d'un almanach donne la préférence à l'Almanach socialiste**

Loterie du F.-C. Etoile

AUTORISÉE PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

Prix du billet: Un franc

1er lot: 1 Automobile marque Sénéchal, 4 places, carrosserie Torpédo, pneumatiques Dunlop, éclairage et démarrage électriques, entièrement équipée, **Valeur Fr. 5,500.—**

2me lot: 1 Chambre à manger, style moderne, chêne fumé, comprenant: 1 buffet de service, 1 table et 6 chaises cuir, garantis 5 ans par la Maison J. Ségal & Fils, **Valeur Fr. 2,500.—**

3me lot: 1 Piano marque Wohlfahrt Ia, fourni avec garantie de 5 ans par la Maison Witschi-Benguerel, **Valeur Fr. 1,800.—**

4me lot: 1 Cuisinière „Sarina" combinée, 2 trous à bois, 2 trous à gaz, exécution luxe, emaillée blanc, avec bouilloire cuivre nickelé et batterie, **Valeur Fr. 600.—**

5me lot: 1 Bicyclette de course, marque Terrot, toute équipée, **Valeur Fr. 300.—**

3000me lot: 1 Gramo-Concert „Reinert", modèle riche, sur pied, **Valeur Fr. 500.—**

TIRAGE: 31 mars 1926 9989

NEUCHATEL

Union féministe pour le suffrage et Section neuchâteloise de la Société d'utilité publique des femmes suisses

Grande Salle de la Rotonde

Mercredi 2 décembre, à 20 1/4 h.

Conférence publique et gratuite

SUJET:

Votation du 6 décembre sur les assurances sociales

ORATEURS

M. E. RENAUD, cons. d'Etat - M. Pierre REYMOND, prof.

INVITATION CORDIALE 9869

Salle de la Croix-Bleue - La Chaux-de-Fonds

Jeudi 3 décembre 1925, à 20 1/2 heures

CONCERT

du

Trio Schiffmann

DE BERNE

Mlle Greti Schiffmann, violon — Mlle Martha Schiffmann, viola

Mlle Blanche Schiffmann, violoncelle

Au programme: BEETHOVEN - MOZART - REGER

Prix des places: **Galeries, fr. 3.-, 2.-, 1.-** (Taxe en sus)

Location au Magasin de musique Beck, rue du Marché 4, et le soir à la porte de la salle. 9974

Robes

Robes fantaisie d'hiver, jolis coloris écossais, fr. **15.50**

Robes serge, jolie garnit. perles ou broderie, fr. **29.50**

Robes serge, belle qualité, tous coloris mode, forme à godets, fr. **39.50**

Robes jersey laine, haute nouveauté, tous coloris mode, longues manch., fr. **29.50**

Robes jersey laine fantaisie, tr. belle qualité, fr. **45.-**

Robes velours, très belle qualité, garn. fourrure ou broderie, fr. **39.50**

Robes velours, long. manches, forme à godets, fr. **59.-**

Robes fillettes, lainage écossais, de 50 à 110 cm., fr. **9.90**

MADAME 9862

Marguerite WEILL

La Chaux-de-Fonds

Léop.-Robert 26

2me étage - Téléph. 11.75

Sweaters

Pullovers

Capes de ski

Casquettes norvégiennes

Gants de ski

Chaussettes de ski

Bandes molletières

Bandes norvégiennes

Echarpes

Bas de sport

en très grand choix

chez 9991

ADLER

La Chaux-de-Fonds

51, rue Léopold-Robert, 51

A louer de suite appartement de 1 chambre et cuisine, Chemin des Postiers 23. — Même adresse A VENDRE 1 lit de fer, réchaud à gaz, 2 feux, avec table, burins-fixes. 9966

Chambre A louer jolie chambre meublée à Monsieur honnête travaillant dehors. — S'adresser rue du Nord 52, 2me ét., à gauche. 9867

Pousse-pousse avec fugeons, en parfait état, à vendre fr. 45.-. — S'adr. Chemin des Cheminots 27 (Succès). 9992

A vendre manteaux pour hommes, chapeau neuf pr dame, bottines neuves, no 41. — S'adr. Numa-Droz 132, 3me étage, à gauche. 9967

Toujours du nouveau

En raison de l'affluence toujours plus grande de sa clientèle,

Madame Benoît-Rosat

informe ses aimables clientes que la 9990

Maison WETZEL, de Morteau

vient de lui envoyer, à titre de **réclame:**

Echantillons de **Combinaisons** dames tricot laine, **Sous-vêtements, Bas, Chaussettes, Gants mousquetaires, Lingerie**

Prochainement: **Maroquinerie fine**

Parapluies pour cadeaux

Pour tous renseignements, s'adresser

Temple-Allemand 85

Très bas prix, vu le change

Cette bottine que nous vous offrons à un prix si avantageux vous donnera entière satisfaction, tant au point de vue de la qualité qu'à celui d'un bon chaussant.

26 50

Derby box noir, deux semelles, extra, forme large, „BALLY", avant-pied doublé peau. Demandez l'art. 553.

5 % TIMBRES DU S. E. N. J.

Chaussures Faucconnet S.A.

Neuchâtel — Rue de l'Hôpital 11

9900

ÉTRENNES

UTILES

Tables à ouvrage
Etagères
Casiers à musique
Tabourets de piano
Tables gigogne
Guéridons
Sellettes
Tables de fumeur
Bibliothèques
Divans 9844
Fauteuils
Glaces - Tableaux
Panneaux
Régulateurs garantis
Machines à coudre de grande renommée
Potagers économiques

Voyez nos prix et la bienfacture

Profitez du grand choix

Magasin Continental

2, Rue Neuve

La Chaux-de-Fonds

Demain Mercredi

commencera notre 2

Quinzaine de Vente Annuelle

Cette Vente toujours attendue avec impatience par de nombreux clients sera, cette saison, intéressante par le grand nombre de lots qu'elle comporte. Tous les vêtements fin de séries ou dépareillés, tous les articles qui sont en magasin depuis plus d'un an, seront vendus à des prix tellement bas, que vous auriez tort de n'en pas profiter

QUELQUES PRIX:

Complets en drap, pour hommes . .	dep.	**42.—**
Pardessus en drap, pour hommes . .	„	**42.—**
Costumes Norfolk, pour garçonnets .	„	**24.—**
Pantalons en drap, pour hommes . .	„	**13.—**
Chemises fantaisie, avec 2 cols . . .	„	**5.40**
Chemises poreuses, bon article . . .	„	**4.20**
Camisoles ou **Caleçons**	„	**2.75**
Gilets fantaisie, en laine	„	**13.—**

Cravates - Bretelles - Chaussettes

Ces prix ne vous donnent qu'une faible idée de la valeur des marchandises offertes, car il faut voir les articles pour se rendre compte que nos prix sont remarquablement bas. — En acheteur intelligent, vous profiterez de cette Vente. Venez dès le début, pendant qu'il y a du choix, vous regretterez quand il sera trop tard.

MAISON MODERNE S. A.

Léopold-Robert — LA CHAUX-DE-FONDS

Boucherie Chevaline

Rue du Collège 25 — Téléphone 12.21

débite tous les jours

la viande fraîche

de plusieurs bons chevaux gras

Marchandises extra. 9996

Se recommande, Vve **E. SCHNEIDER-BENOIT**

Cadeau de Noël

A vendre d'occasion à moitié prix, bon

Violon 4/4

fr. 35.—

avec étui neuf et archet fr. **50.-**, bon 3/4 d'étude complet neuf, fr. **30.—**.

Ecrire sous chiffre **9973**, au Bureau de *La Sentinelle*.

CHAUSSURES DE CHAMBRE

GRAND CHOIX HABITUEL

BONNE QUALITÉ CONNUE 9843

VOIR NOS 9 DEVANTURES

PLACE NEUVE 2 et RUE DE LA BALANCE

SODER-von ARX

SAINT-IMIER

Tissus en tous genres, magnifiques collections

Se recommande:

Mlle Laure Jacot, r. du Midi 5

A la même adresse: 9995

ROBES et MANTEAUX sur mesure

Avis aux ménagères

Nouveau procédé pour laver le linge facilement sans le brûler, avec le produit préparé par Madame Schneider. — Grande économie de temps, de combustible, de fatigue; ce produit donne les meilleurs résultats et conserve le linge, on donnera la démonstration.

En vente, à fr. **0.75** le morceau, au domicile de Mme **Schneider, rue de la Paix 75, La Chaux-de-Fonds** et à **Neuchâtel,** chez Mme **A. Franck, rue des Parcs 65,** qui donnera la démonstration. 10

Le plus grand choix - Prix les plus bas -

Articles de ménage

Mises en ménage complètes

— Tout pour la lessive —

SANDOZ Frères

LE LOCLE 4

Successeur de H. SANDOZ-ROULET

COMMISSION SCOLAIRE

DE

LA CHAUX-DE-FONDS

Conférence Publique

le **MARDI 1er déc. 1925**

à 20 1/4 h. précises

à l'Amphithéâtre du Collège primaire

SUJET: 9793

La chanson populaire

Causerie avec audition

par MM. **Léon Vaglio** et **G. Nicolet,** professeurs

Collège Primaire

Exposition C. Rossel

du dimanche 22 novembre au jeudi 10 décembre

de 10 à 12 h.

et de 14 à 18 h.

P22774C 9714

Entrée libre

A vendre plusieurs sellettes et un accordéon (Hercule) 23 touches (ton la et ré). — S'adresser Numa-Droz 5, au sous-sol. 9997

A vendre une belle paire de skis en bon état, longueur 2 m. 73. — S'adr. rue Jardinière 112, au 4me étage. 9937

Achetez l'Almanach socialiste

Les membres de la **Société ouvrière de Gymnastique** sont informés du décès de

MADEMOISELLE

Bertha-Juliette MŒRI

belle-sœur de notre camarade Louis Magnin, caissier de la Société.

L'ensevelissement, AVEC SUITE, aura lieu **mercredi 2 décembre.**

Domicile mortuaire: **Fritz-Courvoisier 20.**

Elle est heureuse, l'épreuve est terminée,
Du triste mal elle ne souffrira plus,
Et désormais sa destinée
C'est de régner avec Jésus.

Madame veuve Clara Mœri-Parel et ses enfants: Madame et Monsieur Louis Magnin-Mœri et leur petite Gisèle; Monsieur Paul Mœri; Mademoiselle Nadine Mœri; René Mœri; Monsieur et Madame Numa Parel, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien-aimée fille, petite-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et parente,

Mademoiselle Bertha-Juliette MŒRI

qu'il a plu à Dieu d'enlever à leur tendre affection, lundi 30 novembre, à 3 heures, dans sa 20me année, après de bien pénibles souffrances, supportées avec vaillance et foi.

La Chaux-de-Fonds, le 30 novembre 1925.

Selon le désir de la défunte, l'enterrement, AVEC SUITE, aura lieu **mercredi 2 décembre.**

Domicile mortuaire: **Rue Fritz-Courvoisier 20.**

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 9993

Les familles **Piguet** et alliées, dans l'impossibilité de répondre à tous ceux qui ont pris part à leur deuil, les prient de recevoir leurs sincères remerciements, en particulier MM. Hœter et leur personnel et la Société de musique « Les Armes-Réunies ». 9994

Les faits du jour

EN FRANCE

Déclaration ministérielle

PARIS, 1. — Havas. — Le « Temps » écrit qu'un ministre lui a dit que la déclaration ministérielle, dont les termes ont été arrêtés ce matin au Conseil des ministres, est sobre, simple, mais concise. Le document compte trois pages. Le Cabinet met le Parlement et le pays en présence de la situation. Il indique que le redressement financier est certain, mais qu'il dépend de la volonté des citoyens et de la confiance qu'ils auront dans leurs représentants et dans leur gouvernement.

Le Cabinet français a décidé de reprendre immédiatement, avec le concours britannique et américain, les négociations pour la consolidation des dettes françaises. Comme les cabinets précédents, le ministère que préside M. Briand reconnait l'intégralité des dettes contractées par la France envers les Alliés pendant la guerre. Il considère qu'un règlement équitable peut être conclu rapidement. Il est prêt à rouvrir sans délai les pourparlers qui avaient été suspendus d'une part après l'accord de principe Caillaux-Churchill du mois d'août et d'autre part après l'offre américaine d'un régime provisoire pour une période de quinze ans faite à la fin du mois d'octobre.

M. Briand s'entretiendra demain à Londres avec M. Churchill des conditions dans lesquelles seront reprises les conversations du mois d'août. En même temps, le gouvernement de Washington sera informé des intentions du gouvernement français. Un règlement des dettes de la France envers l'Angleterre et les Etats-Unis permettrait, comme ce fut le cas pour les autres pays débiteurs, d'obtenir des crédits destinés à l'assainissement financier et au relèvement du franc.

PARIS, 1. — Havas. — Couloirs de la Chambre. — Quelques-uns des délégués des groupes de gauche de la Chambre : radicaux-socialistes, républicains-socialistes et de la gauche radicale, ont tenu lundi matin au Palais Bourbon une courte réunion dont l'objet était d'envisager les conditions dans lesquelles le contact pourrait être repris avec les socialistes. Après un échange de vues, la réunion a décidé d'inviter les représentants du groupe socialiste à assister à la réunion des bureaux et comités directeurs des groupes de gauche qui aura lieu mercredi matin.

Un manifeste des socialistes français

PARIS, 1. — Havas. — Hier, la commission politique du groupe socialiste s'est réunie à la Chambre pour rédiger le manifeste que le parti (section française de l'Internationale ouvrière) a décidé de publier pour expliquer au pays l'attitude qu'il a prise au cours des récents événements, en particulier durant la crise ministérielle. Le texte ainsi élaboré sera soumis à l'approbation du groupe à sa réunion de cet après-midi.

Evacuation de la zone de Cologne

LONDRES, 1. — L'évacuation de la zone de Cologne, territoire occupé depuis le 1er décembre 1918 par les troupes britanniques, a commencé le 30 novembre, soit 24 heures avant la signature du pacte de Locarno.

Honni soit qui mal y pense !

LONDRES, 1. — Reuter. — M. Austen Chamberlain a été nommé chevalier de l'ordre de la Jarretière, Mme Chamberlain a été nommée dame de la Grand'Croix de l'ordre de l'Empire britannique.

Le conflit gréco-bulgare

BELGRADE, 1. — La « Vreme » croit savoir que la commission d'enquête qui a quitté Belgrade avant-hier, a adopté intégralement le rapport et les conclusions des trois attachés militaires, établissant la responsabilité de la Grèce au sujet de la marche sur Petritch ainsi que la présence de civils comitadjis dans l'armée régulière bulgare.

Automobilistes irascibles

NICE, 1. — R. — Un Anglais, M. Douglas Chapman circulait en auto en compagnie de Mme Mary Burke, de Chicago, lorsque leur voiture vint heurter une charrette remplie de fleurs conduite par un jeune homme. La charrette fut renversée et le conducteur passa sous les roues de l'auto. Les agents qui intervinrent aussitôt furent mal accueillis : M. Douglas Chapman et Mme Mary Burke les rossèrent et les mordirent furieusement. Les deux automobilistes irascibles ont été conduits au poste de police.

Crise ministérielle en Tchécoslovaquie

PRAGUE, 1. — B. P. T. — Une crise est survenue au cours de la constitution du nouveau ministère par M. Svehla, en raison de l'attitude du parti populaire catholique qui s'est déclaré hostile à la nomination d'un socialiste au ministère de l'instruction publique. En présence de ce conflit, M. Svehla a fait connaître au président Masaryk qu'il renonce à constituer le cabinet.

La guerre en Chine

PEKIN, 1. — Havas. — Le maréchal Tchang-Tso-Lin a repris en mains les troupes de Moukden qui s'étaient révoltées et il a fait face à son adversaire Kou-Sualin.

Des manifestants ont pillé à Pékin les maisons du préfet de police et du ministre des finances.

Dans la mine

ESSEN, 1. — Wolff. — Lundi après-midi, une explosion de grisou s'est produite au puits Lothringen, près de Bochum. Quatre ouvriers ont été tués. Quatre autres mineurs ont été grièvement blessés et 8 légèrement. Tous les autres mineurs ayant rendu leur plaque de contrôle, on a pu se rendre immédiatement compte qu'il n'y avait pas d'autres victimes. En ce moment, on peut de nouveau parcourir toutes les galeries.

AIX-LA-CHAPELLE, 1. — Les cadavres des trois mineurs ensevelis sous une chute de matériaux, il y a quelques jours, au puits Konstantin der Grosse, viennent d'être découverts. On a retrouvé les mineurs debout, leur lanterne à la main, au milieu d'une masse de houille.

INFORMATIONS

Le Grand Conseil neuchâtelois vote les centimes additionnels

La question de Mossoul

La commision de Mossoul est arivée à Genève lundi. Elle a remis au secrétaire général de la Société des Nations son rapport qui sera transmis au Conseil. Ses membres vont se disperser pour quelques jours, mais reviendront à Genève pour la prochaine session du Conseil de la Société des Nations.

La guerre en Syrie

BEYROUTH, 1. — Havas. — Des renforts continuent à débarquer, tant en hommes qu'en matériel. On signale l'arrivée de nombreux chars d'assaut.

Le prix Nobel

PARIS, 1. — Havas. — La « Volonté » croit savoir que le prix Nobel sera décerné cette année à M. Briand.

Un match... de piano

BALTIMORE, 1. — Après un match qui se termina la nuit dernière, à 11 h., le championnat d'endurance pour pianiste a été gagné par le professeur G. Burt, de Jamestown, qui avait lancé un défi au professeur Baucia, de Baltimore. Tous les anciens records ont été battus. M. Burt a joué sans interruption pendant 51 heures et neuf minutes. M. Baucia, âgé de 62 ans, a dû abandonner quelques minutes auparavant sur les conseils du médecin. Selon les règles du match, les concurrents devaient jouer sans interruption, ne prendre aucune nourriture, le café et le tabac exceptés. On évalue le nombre des notes jouées à plus de 4 millions. — R.

L'« Avanti » réapparaît

MILAN, 1. — L'« Avanti », organe du parti socialiste-maximaliste, a repris mardi ses publications.

CONFÉDÉRATION

Le catéchisme des Ballilas

On apprend que la visite faite par M. Wagnière, ministre de Suisse à Rome, à M. Mussolini, pour lui présenter les protestations du Conseil fédéral contre le catéchisme des Ballilas, qui a été désavoué par le Saint-Père, a eu un accueil favorable dans les milieux du gouvernement italien. Les pourparlers engagés à ce sujet ne sont pas encore terminés. (R.)

Pour les chômeurs

A Genève, la Chambre du travail rappelle que toute personne sans travail est tenue de se faire inscrire mensuellement dans les cinq premiers jours du mois, pour permettre au département de l'hygiène, assistance et assurances sociales, d'avoir une documentation aussi exacte que possible sur la situation du marché du travail. Il est essentiel que la carte d'inscription soit présentée au contrôle pour son renouvellement.

Une bonne mesure

A Genève les maisons de tolérance ont fermé leurs portes lundi à minuit.

Mordu par un rat

A Genève, un écolier, Louis Pellaton, se lugeait lundi matin à la rue de la Navigation, lorsqu'un gros rat le mordit à la main droite. La bête a été aussitôt tuée par des passants. Le petit Pellaton reçut des soins dans une pharmacie.

Accident mortel de luge à Granges

Lundi, à 1 heure de l'après-midi, à la rue de l'Eglise, vis-à-vis de la Burgunderhalle, une luge montée par trois fillettes est venue se jeter dans un groupe de trois personnes qui traversaient la rue. M. Ferrari fils reçut la luge dans les jambes et tomba de tout son poids sur la petite fille de M. Karo, chef d'ébauches à la fabrique Eterna, qui eut la poitrine enfoncée. Transportée immédiatement chez M. le Dr Ruch, elle rendit son dernier soupir dans les escaliers.

LES ACCIDENTS

Le chauffeur Reinhold Schoch, 49 ans, se rendant à bicyclette de Baden au Kappelerhof, bien que circulant à droite de la route, a été heurté par une automobile et projeté contre une borne. La voiture n'était pas parvenue à freiner à temps et avait fait panache en raison du manque de chaînes aux roues. Schoch a succombé à l'hôpital.

— A Genève, lundi après-midi, un ouvrier du pont Butin, Jules Savoy, Fribourgeois, 49 ans, a fait une chute et s'est fracturé le crâne contre une borne en béton armé. Le blessé a été transporté à l'hôpital.

— A Filisbach (Argovie-, le petit Albert Peterhans, 10 ans, se lugeant avec un petit camarade du même âge, sur un chemin aboutissant à la route, ils arrivèrent à toute vitesse contre une automobile appartenant à M. Disch, commerçant à Otmersingen. Le petit Peterhans subit une fracture du crâne et fut tué sur le coup. Le chauffeur, qui n'a commis aucune faute, a couvert quelques mètres avant de constater que le second des garçons restait cramponné à l'automobile en tenant sa luge. Il n'a que des blessures insignifiantes.

— Un jeune cycliste qui descendait la Petersgraben, à Bâle, ayant eu la vue empêchée par les phares d'une automobile, vint se jeter sous l'auto et fut relevé avec de très graves blessures par des passants, tandis que l'automobile disparaissait sans pouvoir être identifiée. Transporté à l'hôpital, l'état du jeune homme a été déclaré très grave.

— Un accident s'est produit lundi après-midi vers les 15 heures, à la construction du tunnel de Sulgenau (Berne). Un ouvrier nommé Kupfer a été blessé sérieusement à la tête.

Nécrologie

A l'âge de 73 ans, vient de mourir à Bâle, M. Friedrich Maerwein-Schaeffer, qui fut le fondateur à Bâle de la société du Bien public.

Le nouvel immeuble du B. I. T.

La Fédération américaine du Travail a décidé, elle aussi, de participer à la décoration du nouvel immeuble du B. I. T. Un appel a été lancé le 15 juillet en vue d'obtenir une somme pour l'ameublement d'une salle du nouveau bâtiment. Le montant minimum a été fixé à mille dollars. Les cotisations encaissées du 18 juin au 31 août 1925 s'élevaient à 1455 dollars. Les objets destinés à décorer le nouvel immeuble seront remis personnellement par le président de la Fédération américaine du Travail, afin de rendre par ce geste un hommage tout particulier à la mémoire de Samuel Gompers, ancien président de la Fédération.

Les bons tabacs

A l'Exposition des arts décoratifs à Paris, les fabriques de cigarettes que voici, ayant des succursales en Suisse, ont reçu des décorations : La maison A. Batschari S. A. a reçu le Grand Prix, Turmac, Turkish Macedonian Tabacco Co le diplôme d'honneur, la Sato et la British American Tabacco Co Ltd la médaille d'or.

Grand Conseil neuchâtelois

Séance de ce matin

M. Mayor, libéral, défend un postulat Claude Dupasquier, concernant la réduction des subventions aux Ecoles professionnelles. MM. Henri Favre, P. P. N., Borel, chef du Département de l'Instruction publique, Studer, radical, combattent la motion libérale. Henri Perret, socialiste, répond aussi à M. Mayor. Ce dernier est bien intentionné mais il est mal renseigné. Henri Perret le prouve en montrant qu'il est totalement impossible de faire des compressions de dépenses ou des concentrations aux Ecoles professionnelles du Locle, de Couvet et de Neuchâtel. Henri Perret désire que l'on rende l'apprentissage obligatoire. Pendant la guerre, un grand nombre de jeunes gens entrèrent directement dans les usines de munitions. L'industrie ne peut plus employer leurs services. Le rendement de ces manœuvres est pitoyable. L'apprentissage ne devrait pas seulement être obligatoire, mais encore gratuit. M. Mayor s'est aussi demandé si c'était bien une légende que celle qui consiste à dire que les Ecoles de mécanique forment un grand nombre d'élèves étrangers ? L'orateur socialiste démontre avec facilité qu'il y a dans les écoles professionnelles à Neuchâtel, un étranger. Celui-ci a été imposé par les fabricants horlogers de la région. C'est le fils d'un grossiste. Le directeur de l'Ecole a accepté cet élève sous la pression des industriels. Au Locle, un étranger également. Son père possède une des plus grandes fabriques d'horlogerie de Bienne. Henri Perret demande que l'on mette fin à cette légende. Il termine en prouvant qu'une étude précise démontrera qu'il est impossible de comprimer davantage les dépenses. Je vous prie de croire, Messieurs, dit-il, que nos édiles n'ont pas attendu les ordres de Neuchâtel pour veiller au bon état des finances communales.

Jean Wenger estime la motion nuisible, inutile et superflue. Elle est rejetée par 68 voix contre 15. Une motion est déposée par le groupe socialiste. Elle demande qu'une proclamation soit adressée au peuple neuchâtelois en faveur de la votation pour l'assurance vieillesse, le 6 décembre. Une seconde motion socialiste déposée par Edmond Breguet et consorts demande au Conseil d'Etat d'étudier la concentration de la gendarmerie et de la police de sûreté, dans le but de réaliser une économie importante, sans gêner en rien à la sécurité du pays.

M. Bourquin développe son postulat relatif à l'enseignement pédagogique en s'abstenant momentanément de la création d'une quatrième année. M. le chef du département de l'instruction publique, Borel, donne divers renseignements intéressants : Chaque élève des écoles primaires coûte à la République mille francs par an. Leur nombre s'élève de 15 à 16 mille enfants. Par suite de la diminution de la natalité, il se réduira à 14,000 en 1930. Il faut former chaque année 6 à 7 instituteurs et 32 institutrices. Il est impossible de les préparer dans une école unique. Quant aux écoles supérieures, le coût des élèves est moins cher pour l'Etat. M. Borel a calculé que chaque élève revient : A Fleurier, 359 fr., dont 157 fr. à payer par l'Etat ; au Locle, 796 fr., dont 365 fr. à payer par l'Etat ; à La Chaux-de-Fonds, 606 fr., dont 261 fr. à payer par l'Etat. En terminant, M. Borel estime, d'accord avec le Conseil d'Etat, qu'il faut renvoyer la motion à des temps meilleurs et plus stables. M. Bourquin la retire. On décide de clore la session aujourd'hui. M. Béguin fait ensuite une déclaration disant que le Conseil d'Etat est décider à lier la votation de la loi de chômage à celle des patentes d'auberges. On aborde le postulat Bourquin concernant les facultés de théologie. Il est refusé par 37 voix contre 18. Le groupe socialiste s'est abstenu. M. Jean-Louis Berthoud voit la montagne accoucher d'une souris à propos d'une motion concernant des propositions contre l'institut de géologie. Pour la prise en considération, personne ne se lève, et le postulat est rejeté en seconde lecture à une grande majorité. On aborde ensuite le postulat Samuel Jeanneret concernant l'exercice des droits politiques. Nous en publierons demain le texte intégral.

LA CHAUX-DE-FONDS

Aujourd'hui, la Vente est ouverte

Dès 12 h. 30, allez-y prendre le café. Bouts tournés pour les messieurs ; pâtisserie pour les dames ; surprises pour les enfants. Dès 20 h. et jusqu'à 23 h., jeux pour adultes, demoiselles et jeunes gens. Attractions diverses. Billard. Productions du demi-chœur de la Chorale « L'Avenir ». Venez en famille !

Remerciements

Le comité de la vente se fait un devoir de remercier bien vivement les dames de Neuchâtel et du Val-de-Ruz qui ont apporté leur contribution par la confection de différents travaux qui ont été les bienvenus.

Le comité leur adresse une vive invitation.

Les débuts du Centre d'Education ouvrière

Un nombreux public a répondu hier soir à l'appel du Centre d'éducation ouvrière de notre ville pour sa première conférence à la grande salle communale.

Le succès a largement dépassé l'attente des organisateurs et prouve ainsi que cette institution répond à un besoin, et que très nombreux seront ceux qui participeront et collaboreront à son activité.

Tout d'abord, en entendit notre camarade Paul Graber qui tout de suite sut faire comprendre les buts et la nécessité des centres d'éducation ouvrière.

En nous montrant quelle a été l'activité de nos camarades étrangers (tels les Belges et les Viennois) dans ce domaine, il nous a fait comprendre tout ce que l'on peut faire rendre à notre « centre » chaux-de-fonnier. Son discours prit fin par un vibrant appel en faveur de cette nouvelle activité locale.

La Chorale mixte ouvrière voulut bien agrémenter cette soirée par sa présence, goûtée à tel point que le public ne la laissa pas se retirer sans un bis.

Avant que sur l'écran défilent les superbes clichés d'un très instructif voyage en Orient, le président du « centre » de La Chaux-de-Fonds exposa le détail de l'organisation actuelle de notre ville et montra que notre centre, bien loin d'être fermé, attend au contraire la collaboration de chacun.

Il insista sur ce fait que nos manifestations n'auront nullement le caractère d'un enseignement froid et rigide, mais qu'au contraire il s'agira de séances où chacun devra se sentir à même de collaborer de façon active dans des réunions toutes familières.

Afin de connaître les désirs de tous, un questionnaire a été remis à chacun et les personnes qui ne l'ont pas encore rendu sont priées de le retourner au plus vite au président, M. Gaston Schelling, au Cercle ouvrier.

Des formulaires sont à la disposition des personnes en désirant, au bureau de l'Union ouvrière, à la Librairie coopérative et auprès des membres du comité.

Un avis ultérieur indiquera le début des deux séries de causeries concernant la littérature et le problème des changes et des fonds publics qui ont été annoncées hier soir. P. N.

Commencement d'incendie

Hier, à 13 h. 15, on a signalé un commencement d'incendie à la rue de la Promenade 1, chez M. Ramseyer. Mme Ramseyer, qui est malade, avait mis un chauffe-lit électrique dans son lit. Pendant qu'elle s'était levée pour dîner, le courant n'avait pas été enlevé. Le surchauffement produit par le chauffe-lit a transmis le feu aux draps puis au lit. Le poste de secours appelé tout de suite put maîtriser le feu avant qu'il ne prenne de plus grandes proportions.

La question des dancings

La nouvelle publiée hier par « La Sentinelle » au sujet des dancings, et donnée sous réserve, est exacte en ce sens : Une réunion a eu lieu récemment à La Chaux-de-Fonds entre les autorités communales, la préfecture et M. Béguin, chef du département cantonal de police. Au cours de l'entrevue, il a été proposé que les dancings soient mis sur un pied d'égalité avec les restaurants et astreints aux mêmes règles qu'eux au sujet de la danse. Rappelons que le règlement de danse prévoit quinze danses par année, plus les bals des fêtes de l'An.

M. Musy chez nous

Nous apprenons que M. Musy, président de la Confédération et chef du département fédéral des finances, s'est déclaré d'accord à venir parler à La Chaux-de-Fonds devant une grande assemblée populaire qui aura lieu vendredi.

L'objet de la conférence sera naturellement la question de l'assurance vieillesse.

Chronique sportive

Un nouveau record

Un nouveau record mondial des poids moyens a été établi dimanche par le Genevois Aeschmann, qui a lancé des deux mains 130 kilos, améliorant ainsi d'un kilo l'ancien record détenu par Treffny, de Vienne.

Le temps qu'il fait

Couvert ou neige partout. Neige à Locarno. Le bulletin météorologique de Zurich annonce que non seulement la neige est tombée mardi matin sur le versant nord des Alpes, mais aussi dans la région sud du pays. A la hauteur des lacs, la couche de neige atteint 1 à 2 cm. La température est de 0°.

LES CHANGES DU JOUR

Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille

	Demande		Offre	
Paris.....	20.25	(20.—)	20.60	(20.35)
Allemagne....	123.45	(123.45)	123.80	(123.80)
		(le Rentenmark)		
Londres.....	25.12	(25.125)	25.165	(25.17)
Italie.....	20.85	(20.80)	21.10	(21.05)
Belgique.....	23.35	(23.40)	23.65	(23.70)

La Vie au Foyer

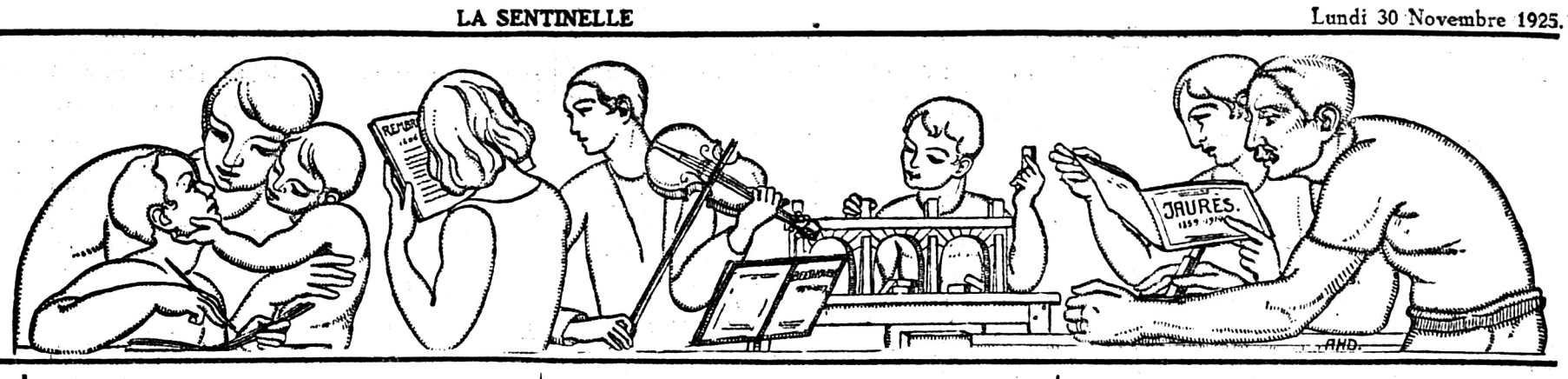

Au vent du large

Certes, l'éducation de la femme apparaît d'une urgente nécessité. Ce n'est nullement une question de cheveux courts. On ne s'émancipe point simplement parce que les gestes ont changé, que la robe a perdu son armature compliquée, si gênante, que l'on ressemble parfois davantage à un jeune garçon qu'à une jeune fille. La mode possède une influence, on ne saurait le nier. Un corps empêtré dans des falbalas manque de l'aisance que procure une jupe s'arrêtant à peine au genou. Néanmoins, un tel bouleversement d'allure — effet d'ailleurs plutôt que cause — ne paraît pas suffisant à accorder à la personnalité de l'Eve moderne l'abandon total des préjugés qui, depuis des siècles, entravent son essor.

Si le costume était suffisant à donner à l'être moral son plein épanouissement, l'homme depuis longtemps serait un surhomme. Je ne le crois pas parvenu à ce stade supérieur de l'évolution. A le plagier dans sa tenue, sa désinvolture, ses défauts même, la femme ne gagnera que fort peu en puissance profonde. L'éducation n'est pas extérieure. Elle est en soi. Par malheur, les temps troubles que nous traversons apparaissent peu propices au calme nécessaire à une élévation raisonnée, sans hâte, sûre du but à vouloir et des moyens pour l'atteindre. Les peuples semblent chercher, éperdument, à tâtons, l'issue vers la lumière du souterrain où ils se sont égarés. Les problèmes économiques, devenus d'une terrible acuité, absorbent une grande part de l'activité civique. Comment, dans un tel chaos, s'arrêter pour reprendre patiemment les données, parfois légèrement faussées, de l'éducation féminine.

C'est un peu à la façon des écoliers trop longtemps astreints à une sévère discipline, et tout à coup lâchés en pleins champs, que beaucoup de jeunes filles ont acquis une liberté nouvelle à nos mœurs. Il faut un apprentissage à la liberté. On n'eut pas le temps de l'entreprendre. De toute son audace, de toute sa bonne volonté, de toutes ses qualités subitement écloses, la femme se précipita vers les diverses branches de l'activité jusque là interdites. Elle a réussi à peu près partout. La voici apte à maintes carrières, la voici armée pour de nouveaux combats que termineront des conquêtes probablement certaines.

Une chose lui demeure très souvent à acquérir : la vie intérieure, cette source de pensées se renouvelant sans cesse, à la façon de ces plantes qui renaissent d'une branche mise en terre. Si l'on peut dire que tous les hommes n'en possèdent pas la faculté créatrice, on peut avouer qu'asservie aux besognes ménagères, la femme a rarement souffert de ne point davantage s'en évader, pour aller vers ces sommets où l'intelligence domine largement.

On a fait une qualité de la patience féminine à ravauder les petits événements de l'existence, à porter son attention sur les détails. Il y eut du vrai dans l'assurance que c'était là une vertu. Seulement à s'intéresser surtout aux préoccupations d'ordre pratique, l'esprit féminin n'a pas suffisamment pris le goût des vastes horizons.

Aussi estimé-je que la première et essentielle base de l'éducation féminine est d'acquérir le goût de s'intéresser à tout ce qui est humain. Plus de cloisons étanches entre la vie domestique et la vie sociale. Plus d'étroites cases où la femme enferme ses préoccupations familiales. Diriger une maison, une fabrique, un bureau, c'était hier un rêve, c'est aujourd'hui besogne féminine quasi habituelle. Mais briser le vieux moule des égoïsmes familiaux, nationaux, intellectuels, c'est une tout autre tâche.

Et ainsi qu'aux navires se dresse une figure féminine qui fend l'écume de la vague, à la proue de l'avenir délivré, il y aura des femmes, mères, épouses, citoyennes, au sens noble et fort de ces mots rayonnants d'espoir.

Fanny CLAR.

La petite table ronde

De tous temps, les femmes ont apprécié les petites tables, dans leur maison. D'une utilité incontestable et d'un effet agréable dans le coin d'une pièce, facilement transportable, la petite table est évidemment le meuble favori. Il y en avait, à l'Exposition, dans tous les pavillons, de tous les genres, de toutes les formes mais toujours dans le même style : que la petite table soit carrée ou ronde, elle est extrêmement basse et repose sur un pied très large. Elle a l'air d'avoir été faite d'un bloc. Cela lui assure une stabilité appréciable et puisqu'elle est avant tout pratique, autant vaut-il qu'elle le soit tout à fait.

Un gros coussin-pouf placé auprès d'elle, le plateau du thé que l'on vient de vous apporter sur la petite table, voilà en un jour de solitude la meilleure installation.

Le thé fini, la petite table se pose près du divan large et bas où vous fumerez votre cigarette.

A l'heure du café, la petite table placée entre deux fauteuils reçoit les tasses, les verres à liqueur.

Des enfants sont-ils dans la pièce : la petite table devient leur propriété. Ils feuilletteront sur elle le grand livre d'images ou bien organiseront une partie de dames... ou de dominos.

La journée finie, la petite table reprend modestement sa place dans un coin, un rond de dentelle, un verre ancien contenant quelques violettes lui donnent pour un instant l'illusion de l'élégance oisive, mais elle est prête à reprendre sa course dans la pièce. Prête à rendre, sans murmurer, tous les services qu'on lui demandera, voulant être agréable à tous, utile à chacun. Quel joli symbole que cette petite table.

Bons conseils

Conservation des peignes en écaille

Les peignes en écaille, si à la mode aujourd'hui, se fendillent et s'écaillent souvent. Pour remédier à cet inconvénient, il suffit de les laisser tremper une nuit dans de l'huile d'olive, ou plus longtemps s'ils sont en très mauvais état. En tout cas, il est bon de les frotter de temps en temps avec de l'huile, mais en se servant de la paume de la main et en se gardant bien d'employer du cuir ou tout autre intermédiaire.

Le calendrier des saisons

La science du parfait lessivage

Malgré les appareils qui nettoient le linge sans qu'on s'en occupe, malgré les progrès de la mécanique, de l'électricité, de la vapeur, ma voisine peine à corps perdu pour tenir propres les vêtements de dessous de toute sa maisonnée.

C'est qu'elle ne sait pas laver, malgré qu'elle en prétende. Et sa mauvaise organisation lui coûte temps et fatigue. C'est que, pour la besogne importante comme pour celle qui l'est moins, on n'eut jamais l'idée de « tayloriser » le travail ménager.

Que n'agit-elle plutôt ainsi :

Du blanc

Tout d'abord avoir par avance trié son linge. Voir plonger ma voisine dans un amas de torchons mariés aux serviettes est déjà un spectacle indescriptible. Elle y disparaît une bonne demi-heure. On possède toujours quelques rideaux fanés. Découpés et piqués, ils font des sacs pour chaque catégorie.

Ensuite, au lieu de précipiter, au jour sacré de la lessive, des masses de linge dans un baquet, et de s'atteler le jour durant à une tâche qui la laisse pantelante et courbaturée, que n'accepte-t-elle, malgré les vieux errements, de considérer que tout le linge n'a point besoin de bouillir. On double la durée des lingeries fines en ne les soumettant pas à ce traitement de rigueur

La veille au soir, dans un peu d'eau froide, de l'eau de pluie, de l'eau douce selon le mot de ma voisine, on a mis tremper le linge personnel, celui des enfants, en savonnant sur les parties les plus sales. On a tassé le linge. Puis au moment d'aller coucher, on a versé dessus de l'eau chaude, point bouillante.

Le lendemain matin, réchauffant un peu l'eau, on frotte le linge sur une planche. La crasse est enlevée instantanément. Pour certaines pièces, un passage dans une eau légèrement additionnée d'eau de Javel sera nécessaire.

Et tandis que se font ces opérations très peu fatigantes ainsi préparées, on fait venir à ébullition une eau dans laquelle on a râpé du savon et cinq grammes de cristaux par litre. Cette eau sera versée sur le linge étendu, plié, non tordu, au fond du baquet. Quand elle est froide, il n'est plus qu'à sortir le linge, le rincer dans une eau soutenue d'une poignée d'amidon.

Et de la couleur

Les pièces plus sales seront mises à tremper dans cette lessive refroidie où elles perdront, avant le lessivage, leurs taches les plus sérieuses.

Un peu de cette lessive étendue d'eau de pluie servira au trempage des pièces de couleur qui seront mises à rincer finalement dans de l'eau du puits, l'eau dite « dure » où elles raviveront leurs teintes.

Quant aux bas, chaussettes, dont ma voisine s'encombre, que ne les lave-t-elle en se lavant les mains, les rinçant dans une eau de son qui, par surcroît, lui vaudra la peau douce et fraîche.

Pour terminer, je donnerais bien à ma voisine une recette de lessive qu'elle pourrait employer aux jours de grande besogne. Dans quarante litres d'eau, 1 kilo de savon de Marseille râpé, une cuillerée à bouche d'essence de térébenthine, trois d'ammoniaque. Y laisser macérer le linge durant douze heures, dans un récipient fermé de son couvercle. Puis rincer, après un léger frottement. Mais allez donc essayer de détruire chez ma voisine l'ancestral préjugé du feu !

Impressions

Hiver

Il est minuit. Ma maison est au milieu d'un grand parc. Cette oasis au milieu de champs immenses recouverts d'une neige épaisse. Les branches des sapins ploient sous le poids de petits monts blancs. De la toiture, tout le tour de la maison, pend une longue frange de glaçons. Un éclatant clair de lune met partout des scintillements. C'est beau.

Dans le petit salon bien clos, le grand abat-jour de la lampe renvoie une lumière rosée sur tout ce qui m'entoure. Le feu de bois pétille dans le grand poêle. Couché sur le clair tapis moelleux, mon lévrier blanc allonge son fin museau entre ses longues pattes fines.

C'est bon.

Dehors, dans la neige glacée, un sentier, presque un fossé, fait le tour de la maison. Le serviteur, gardien de nuit, marche, marche, et de temps en temps donne un coup de sifflet. Le maître dans son lit bien chaud se dit : « La garde veille ».

C'est triste.

M. d'Olary.

Petites recettes pour les fêtes

Les macarons

Les macarons se font de la manière suivante :

Préparez 50 grammes d'amandes, en les jetant dans l'eau bouillante pour amollir la peau brune qui s'enlèvera ensuite facilement. Séchez les amandes dans un linge, pilez-les, pesez 50 grammes de sucre en poudre. Battez un blanc d'œuf en neige, et mélangez-le au sucre et aux amandes.

Quand cette pâte est bien unie, versez-la par petits tas, au moyen d'une cuiller, sur une feuille de papier.

Mettez au four pendant vingt ou vingt-cinq minutes, en surveillant de près pour que les macarons ne prennent pas une vilaine couleur foncée. Si le four est un peu chaud, n'oubliez pas de les couvrir avec un papier beurré. Détachez-les du papier en les retirant du four.

Les proportions ci-dessus vous donneront cinq jolis macarons.

Gaufres

Dans une terrine, préparez en montagne une livre de farine largement pesée. Faites un trou au milieu et mettez-y de la levure, pour dix centimes, préalablement délayée dans de la bière avec un peu de cassonade. Faites la pâte en incorporant peu à peu à la farine un litre de lait tiède, 175 grammes de beurre non fondu, mais mou, cinq œufs, dont les blancs fortement battus en neige et une pincée de sel. La pâte terminée doit avoir l'épaisseur d'une bouillie. Laissez monter cette pâte près du feu ; dès qu'elle est levée, cuisez les gaufres dans le fer bien graissé de beurre sans sel ou frotté de lard frais si vous préférez ne pas employer le beurre assez coûteux. Vous obtiendrez environ dix-huit gaufres.

Ami lecteur, dans le choix d'un almanach donne la préférence à l'Almanach socialiste

FEUILLETON DE LA SENTINELLE 94

Les aventures de Monsieur Pickwick

par

Charles DICKENS

(Suite)

Un échange de salutations amicales suivit ce gracieux discours. Le féroce gentleman informa alors nos amis avec le même système de phrases courtes, abruptes, sautillantes, que son nom était Dowler, qu'il allait à Bath pour son plaisir, qu'il était autrefois dans l'armée, que maintenant il s'était mis dans les affaires, comme un gentleman, et qu'il vivait des profits qu'il en tirait, et que la personne pour qui la seconde place avait été retenue par lui, n'était rien moins que Mme Dowler, son épouse.

« C'est une jolie femme, poursuivit-il. J'en suis fier. J'ai raison de l'être.

— J'espère que nous aurons le plaisir d'en juger, dit M. Pickwick avec un sourire.

— Vous en jugerez. Elle vous connaîtra. Elle vous estimera. Je lui ai fait la cour d'une singulière manière. Je l'ai gagnée par un vœu téméraire. Voilà. Je la vis ; je l'aimai ; je la demandai ; elle me refusa. « Vous en aimez un autre ? — Epargnez ma pudeur. — Je le connais ? — Oui. — Bien, s'il reste ici, je l'écorcherai vif. »

— Seigneur ! s'écria M. Pickwick involontairement.

— Et... l'avez-vous écorché, monsieur ? demanda M. Winkle, très pâle.

— Je lui écrivis un mot. Je lui dis que c'était une chose pénible. C'était vrai.

— Certes, murmura M. Winkle.

— Je dis que j'avais donné ma parole de l'écorcher vif, que mon honneur était engagé, et que, comme officier de Sa Majesté, je n'avais pas d'autre alternative. J'en regrettais la nécessité, mais il fallait que cela se fît, disant que les règles du service étaient impératives. Il se laissa convaincre. Il s'enfuit. J'épousai la jeune personne. Voici la voiture. C'est sa tête que vous voyez à la portière. »

En achevant ces mots, M. Dowler montrait une voiture qui venait de s'arrêter. On voyait effectivement à la portière une figure assez jolie, coiffée d'un chapeau bleu, et qui, regardant parmi la foule, cherchait probablement l'homme féroce lui-même. M. Dowler paya l'addition et sortit promptement avec sa casquette, sa redingote et son manteau : M. Pickwick et ses amis le suivirent pour s'assurer de leurs places.

Il n'arriva rien durant le voyage qui mérite une mention spéciale. M. Dowler raconta plusieurs anecdotes, se rapportant toutes à ses prouesses personnelles ; et, à chaque fois, il en appelait au témoignage de Mme Dowler. Alors cette aimable dame racontait, sous la forme d'appendice, quelques circonstances remarquables que M. Dowler avait oubliées, ou peut-être que sa modestie avait omises ; car ces additions tendaient toujours à montrer que M. Dowler était un homme encore plus étonnant qu'il ne le disait lui-même. M. Pickwick et M. Winkle l'écoutaient avec grande admiration et conversaient entre temps avec Mme Dowler, qui était une personne tout à fait séduisante. Ainsi, grâce aux histoires de M. Dowler et aux charmes de sa moitié, grâce à l'amabilité de M. Pickwick et aux qualités d'auditeur de M. Winkle, les habitants de l'intérieur de la diligence exécutèrent leur voyage en bonne harmonie et en parfaite humeur.

A l'hôtel du « Blanc-Cerf », le lendemain matin, le déjeuner des Pickwickiens avait à peine été enlevé, lorsqu'un garçon apporta la carte de M. Dowler, qui demandait la permission de présenter un de ses amis. M. Dowler lui-même suivit de près sa carte, amenant son ami.

L'ami était un charmant jeune homme d'une cinquantaine d'années au plus. Il avait un habit bleu très clair, avec des boutons resplendissants, un pantalon noir, et la paire de bottes la plus fine et la plus luisante qu'on puisse imaginer. Un lorgnon d'or était suspendu à son cou par un large ruban noir. Il tournait élégamment une tabatière d'or entre l'index et le pouce de sa main gauche ; des bagues innombrables brillaient à ses doigts ; un énorme solitaire, monté en or, étincelait sur son jabot. Il avait, de plus, une montre et une chaîne d'or, avec de massifs cachets d'or et un jonc d'ébène avec une lourde pomme d'or ; son linge était le plus fin, le plus blanc, le plus roide possible ; sa perruque la plus luisante, la plus noire, la plus bouclée des perruques. Son tabac était du tabac de prince, son parfum, « bouquet du roi ». Ses traits gardaient un perpétuel sourire, et ses dents étaient si parfaitement rangées qu'à une petite distance il était difficile de distinguer les fausses des véritables.

« Monsieur Pickwick, dit Dowler, mon ami Angelo-Cyrus Bantam, esquire, « magister ceremoniarum ». — Bantam, monsieur Pickwick. Faites connaissance.

— Soyez le bienvenu à Ba-ath, monsieur. Voici en vérité un bonheur ! Soyez le bienvenu à Ba-ath, monsieur... Il y a longtemps, très longtemps, monsieur Pickwick, que vous n'avez pris les eaux. Il y a un siècle, monsieur Pickwick. Re-marquable. »

Tout en parlant, M. Angelo-Cyrus Bantam, « esq., m. c. », prit la main de M. Pickwick ; et, tout en disloquant ses épaules par une constante succession de saluts, il garda la main du philosophe dans les siennes, comme s'il ne pouvait se résoudre à la lâcher.

« Il y a certainement très longtemps que je n'ai bu les eaux, répondit M. Pickwick, car, à ma connaissance, je ne suis jamais venu ici.

— Jamais venu à Ba-ath, monsieur Pickwick ! s'écria le grand maître en laissant tomber d'étonnement la main qu'il tenait. Jamais venu à Ba-ath ! ha ! ha ! Monsieur Pickwick, vous aimez rire ! Pas mauvais, pas mauvais ! Joli, joli ! Hi ! hi ! hi ! re-marquable.

— Je dois dire, à ma honte, que je parle tout à fait sérieusement. Je ne suis jamais venu ici.

— Oh, je vois, s'écria le grand maître d'un air extrêmement satisfait. Oui, oui. Bon, bon. De mieux en mieux. Vous êtes le gentleman dont nous avons entendu parler. Nous vous connaissons, monsieur Pickwick, nous vous connaissons bien. »

(A suivre.)

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 10 POUDRES Fr 1.80 TOUTES PHARMACIES

FOOTBALL

COUPE SUISSE — COUPE DE FRANCE

Dimanche prochain 6 décembre aura lieu le 3me tour de la Coupe Suisse. 16 clubs restent qualifiés, tous de serie A, saut Signal de Lausanne, que le tirage au sort avait favorisé jusqu'à présent, mais qui devra cette fois affronter le favori de la Coupe : le F.-C. Servette. Si nous n'avons nul doute sur l'issue de cette rencontre, les autres matches par contre s'annoncent tous très équilibrés, et il est vraiment difficile de faire un pronostic. Nous croyons cependant que nos deux clubs locaux peuvent revenir vainqueurs de leurs rencontres, à la condition toutefois qu'ils se déplacent avec la ferme volonté de gagner. Par simple intuition nous indiquerons encore comme vainqueurs probables : Zurich, Bruhl, Lugano, Blue-Stars et Young-Boys. Huit clubs seront impitoyablement éliminés de la compétition, dimanche soir. Les huit clubs restants auront l'honneur de disputer entre eux les quarts de finale.

Signalons encore une anomalie qui s'est produite au sujet du match Aarau-Bâle, dont la première rencontre était restée nulle. Les 2 clubs n'ayant pu s'entendre, c'est au tirage au sort que Bâle a été éliminé de la compétition ! ! ! Nous ne savons vraiment que penser de la régularité d'un tel système, et nous ne pouvons que déplorer l'élimination du grand club bâlois d'une façon aussi injustifiée. Si la Coupe Suisse doit connaître la grande popularité, il ne faudrait pas que ce fait se renouvelle souvent. Le Comité central n'aurait-il pas mieux fait de fixer à nouveau ce match sur terrain neutre ?

Qu'arrivera-t-il aussi si le tirage au sort du prochain tour nous donne un match à La Chaux-de-Fonds, alors que la neige recouvre nos terrains ? Le règlement prévoit que les clubs peuvent s'entendre pour jouer sur terrain adverse. Mais si nos clubs ne sont pas d'accord ? Ils le seront, c'est fort probable, d'autant plus que la recette va aux deux clubs. Mais si le tirage oppose le F.-C. Chaux-de-Fonds à Etoile ? Sur quel terrain le match aurait-il lieu ?

En France, la Coupe n'est pas aussi avancée qu'ici, et il faudra encore 2 tours avant d'en arriver aux huitièmes de finale. Le deuxième tour éliminatoire a eu lieu le 8 novembre dernier, tandis que dimanche, il y a 8 jours, s'est disputé le premier tour de classement. Les grands clubs, tels le Red-Star, l'U. S. Suisse, le F.-C. Cette, etc., étaient encore exempts de ces deux tours, de sorte que certaines sociétés ont déjà trois matches joués tandis que d'autres ne sont pas encore entrées officiellement dans la compétition. Parmi les grandes surprises il nous faut signaler l'élimination de deux grands clubs parisiens, le C. A. P. (Club Athlétique de Paris), club de division d'honneur, et le Racing-Club de France, le doyen des clubs parisiens, par deux clubs de séries inférieures : le Standard (Anglais de Paris) et l'Etoile-des-Deux-Lacs. Ce dernier s'est fait éliminer à son tour, tandis que le Standard s'est bien comporté en battant à nouveau un club de série d'honneur : le F.-C. Lyon. Parmi les autres grands clubs, l'U. S. Belfort et le Red-Star de Strasbourg ont été éliminés de la compétition.

Résultats des matches de dimanche

A Bâle, Soleure bat Old-Boys Bâle, 4 à 2.
A Bâle, Nordstern bat Granges 5 à 0.
A Winterthour, Blue-Star Zurich bat Winterthour-Veltheim, 7 à 3.
A Genève, Etoile-Carouge et Cantonal Neuchâtel font match nul, 1 à 1.
A Fribourg, Fribourg bat Chaux-de-Fonds, 2 à 1.
A Berne, Young-Boys et Aarau, renvoyé.
A St-Gall, St-Gall et Grasshopper Zurich, renvoyé.
A Zurich, Young-Fellows et Zurich, renvoyé.
A La Chaux-de-Fonds, Etoile-Chaux-de-Fonds et Urania-Genève Sport, renvoyé.
A Lausanne, Lausane-Sport et Bienne, renvoyé.
Aucun changement dans le classement général.

Match amical

A Morges, Servette Genève bat Forward Morges.

Cantonal-Etoile Carouge

Sur un terrain gelé et glissant, recouvert d'une légère couche de neige, et devant un millier de spectateurs environ, Cantonal rencontrait hier à Genève Etoile Carouge I pour la série A du championnat suisse.

Le premier but est marqué par les Genevois, puis un « pénalty », qui leur est accordé, est retenu de façon magistrale par le gardien neuchâtelois, Robert. Avant le repos, un second « pénalty » est sifflé contre Etoile cette fois, que le gardien genevois pare à son tour. La deuxième mi-temps voit Cantonal dominer sur la fin et égaliser par Abegglen III, sur « pénalty ».

Les Genevois ont joué en force, provoquant de nombreuses chutes qui, sur un terrain aussi dangereux que celui d'hier, auraient pu avoir des suites moins anodines que ce ne fut le cas hier.

Sydler, qui joua arrière au début, termina la partie après avoir changé de place avec Fachinetti.

L'équipe neuchâteloise se présentait dans la composition suivante : Robert ; Richème III, Fachinetti ; Richème II, Schick, Gutmann ; Rossier, Peter, Sydler, Abegglen III et I.

C'est M. Hirrlé, de Bâle, qui arbitrait la partie.

Fribourg bat Chaux-de-Fonds

Déjà privé des services de Wyss et de Pfingstag, blessés, ainsi que de ceux de Tschopp, victime d'une fracture du péroné, le F.-C. La Chaux-de-Fonds devait, par suite du décès de la mère des footballeurs bien connus, les frères Donzé, jouer encore hier sans Donzé III et son beau-frère, Ottolini.

Le F.-C. Fribourg, nanti la veille des faits, refusa d'envisager un renvoi, aussi est-ce avec une équipe très mixte que les Montagnards durent se présenter hier à Fribourg, avec : Chodat ; Courvoisier, Caldelari ; Bagliani, Berger, Vogt ; Mouche, Held, Daepp, Leuba, Grimm.

A la mi-temps, après que les Chaux-de-Fonniers eurent manqué 4 buts de peu, Fribourg menait par 1 but à 0, but marqué de la tête par un avant fribourgeois, alors que Chodat, ayant glissé, était à terre. A la reprise, après 15 minutes de jeu, Fribourg marque un second but, sur « coup franc », accordé trop sévèrement pour un « foul » involontaire. Les quinze dernières minutes sont à l'avantage presque constant des Chaux-de-Fonniers, qui réussissent à marquer par Berger. Malgré leur ardeur, ils sont néanmoins battus 2 à 1, alors qu'un match nul eut mieux correspondu à la physionomie du jeu et à la valeur des équipes.

Matches à l'étranger

PARIS, 30. — Havas. — Le championnat de France de football-association s'est poursuivi dimanche dans toute la région parisienne.

Le match principal opposait le Stade français au C. A. des Sports généraux. Ce dernier, actuellement en tête, a consolidé sa position par un match nul.

Dans la division de promotion, l'A. F. Garennes-Colombe a également maintenu son avance en remportant une victoire nette sur St-Denis.

Le Red-Star, l'U. Sportive Suisse, Levallois, le S. O. de l'Est et Clichy, pour ne citer que les principaux, ont passé ce nouveau tour avec succès.

Hier, à Marseille, l'équipe sélectionnée du Sud-Est de la France a battu celle du Sud-Ouest, par 7 buts à 2.

Pour le championnat de Paris, division d'honneur, l'Union Sportive suisse, de Paris a battu le C. A. Paris, par 3 buts à 1.

Grosse surprise, enfin, en Allemagne, où le F.-C. Nuremberg est battu 4 à 2, par son rival local, l'A. S. V. Nuremberg, pour le championnat du Sud.

ATHLETISME

Un nouveau record de Aeschmann

L'athlète Albert Aeschmann, du Club Hygiénique de Plainpalais, détenteur du record du monde du développé à deux bras, avec 98 kilos, a battu hier, à Genève, un nouveau record du monde. Il a réussi en effet, à jeter à deux bras le poids formidable de 130 kilos.

CANTON DE NEUCHATEL

NEUCHATEL

Fascisme ! — Nous en parlerons mercredi au Groupe de discussion, à la Maison du Peuple. Un camarade nous a promis de nous présenter un fasciste italien, qui nous exposera les principes et la valeur du fascisme. Nous nous sommes engagés à l'écouter avec courtoisie et à discuter objectivement ses dires. Ce sera certainement une séance intéressante. Amenez-nous donc tous vos amis, vous qui avez trouvé du plaisir à nos séances.

Les finances neuchâteloises. — Ce sera le deuxième sujet discuté mercredi soir, sujet brûlant, sujet plein d'intérêt. On parlera... des centimes additionnels ! ! C'est assez dire pour que tout le monde accoure.

Tribune libre

Lettre ouverte à la Ligue des locataires

La Chaux-de-Fonds, le 26 novembre 1925.

Le numéro 264 de la « Sentinelle » donne le compte rendu de l'assemblée de votre Ligue du 12 novembre 1925.

Le Comité de l'Association des Intérêts Immobiliers proteste avec indignation contre les propos qui ont été tenus. C'est méconnaitre totalement la situation des propriétaires que de déclarer que les locataires sont l'objet de hausses honteuses et injustifiées, d'envisager l'application des dispositions pénales réprimant l'usure. S'il existe quelques cas isolés de propriétaires ayant exagéré leurs prétentions, ce n'est pas une raison pour en faire une généralité.

Un des orateurs a déclaré qu'une maison dure des siècles, tandis qu'au bout de 40 ans, elle est payée par l'amortissement.

La réalité est tout autre. Les propriétaires ne retirent qu'un faible intérêt du capital investi, lequel ne leur permet pas de faire d'amortissement. Ce dernier, dans la plupart des cas, est prélevé sur l'intérêt des sommes engagées dans l'immeuble.

Les gérants de notre ville qui établissent actuellement les comptes du terme d'octobre 1925, peuvent prouver surabondamment, chiffres à l'appui, que la situation financière des immeubles est loin d'être brillante.

Nous tenons à relever que la majoration de 33 % du prix des loyers de 1914 est devenue **une nécessité**, pour les propriétaires, pour les motifs suivants :

Augmentation du taux d'intérêts des prêts hypothécaires, de la main-d'œuvre et des matières premières pour les réparations, ainsi que des charges fiscales.

Si la situation des propriétaires était bien celle décrite par vos orateurs, pourquoi les propriétaires chercheraient-ils à vendre leurs maisons, même au-dessous de l'estimation cadastrale ? Personne n'ignore en notre ville, que de très nombreux propriétaires cherchent à réaliser leurs immeubles par suite du revenu insuffisant pour satisfaire à toutes les charges.

Il est facile pour votre Ligue de s'en rendre compte, puisque l'estimation cadastrale est officielle et que les revenus de chaque maison sont indiqués au Bureau des contributions communales, pour l'établissement des mandats sur revenus d'immeubles.

Il est aisé de prouver que les ventes faites ces dernières années, l'ont été à des prix presque toujours inférieurs au montant de l'estimation cadastrale. Les propos tenus à votre assemblée du 12 novembre sont en contradiction formelle avec les chiffres officiels, où il est reconnu qu'à La Chaux-de-Fonds, la majoration du prix des loyers a été beaucoup plus faible que dans toutes les autres villes de Suisse, alors que les conditions climatériques nécessitent un entretien plus onéreux des maisons.

C'est dans un but facile à comprendre que vos orateurs cherchent à creuser un fossé toujours plus large entre propriétaires et locataires, alors que d'une manière générale de bons rapports ont toujours existé entre eux.

Il est faux d'envisager le propriétaire comme un capitaliste. Beaucoup de locataires sont dans une situation plus aisée et plus enviable que leurs protaires.

Il est faux d'arguer que les propriétaires abusent d'une pénurie, qui actuellement n'existe plus.

Il est faux de prétendre qu'un immeuble peut-être amorti en 40 ans. En calculant un amortissement d'un demi pour cent, si le propriétaire est en mesure de le faire, il faudrait plus d'un siècle pour affranchir totalement son immeuble.

Les propriétaires de notre ville ont été modestes dans leurs augmentations. Pourquoi ne pas dire que la capacité d'achat avec la même somme d'argent n'est plus la même aujourd'hui qu'en 1914 ? Le prix de toutes les marchandises n'a-t-il pas été majoré dans des proportions beaucoup plus importantes que celles du loyer, et d'autre part, les gains de chacun sont-ils restés ceux de 1914 ?

Il y a là des éléments que volontairement, vous avez tus, pour pouvoir attaquer plus injustement les propriétaires.

Nous laissons la population juge de votre attitude.

Comité de l'Association des Intérêts Immobiliers.

Note de la réd. — Nous répondrons à ces messieurs demain. Etonnons-nous seulement qu'ayant eu la possibilité de répondre de vive voix aux représentants des locataires le 12 novembre, ils aient attendu au 26 novembre pour répondre par écrit.

La crise des logements

La Chaux-de-Fonds, le 24 novembre 1925.

A l'Association des intérêts immobiliers,
par M. Alf. Guyot, président,

Monsieur le président et Messieurs,

Nous avons l'avantage de vous accuser réception de votre honorée du 27 octobre écoulé, que nous a transmise le Conseil communal.

Nous avons pris connaissance avec surprise de son contenu, quelque peu en contradiction avec l'esprit ayant animé notre dernière entrevue sous les auspices du Conseil communal.

Nous regrettons, quant à nous, profondément la décision prise à votre dernière assemblée générale ; elle peut avoir des effets désastreux quant à la situation générale, et en tout cas n'est pas en mesure de donner satisfaction, même aux membres de votre association qui n'ont pas, à notre avis, examiné le problème du logement sous son vrai jour.

Vous n'ignorez pas, Monsieur le président et Messieurs, la situation déplorable dans laquelle se trouve l'industrie horlogère ; la mauvaise marche des affaires, l'anarchie dans la fabrication, le manque de confiance contribuent à créer un malaise général dont chacun souffre aujourd'hui. La capacité d'achat du consommateur diminuant dans une mesure conséquente, la vie économique de notre région est fortement handicapée.

Sans vouloir faire preuve d'un pessimisme exagéré, nous sommes obligés cependant, et en face des réalités, de concevoir la nécessité d'une action commune pour assurer la sauvegarde de notre industrie. Toute passivité serait coupable et entraînerait dans l'avenir la décadence de la branche industrielle représentant la force vitale de notre région.

La situation générale est étroitement liée à la question de l'industrie horlogère. Conséquemment, l'augmentation du coût de la vie en général, et des logements en particulier, aurait une répercussion inévitable et désastreuse sur notre industrie.

Sauvegardons l'industrie de la montre pour sauvegarder notre vie économique. Telle doit être la devise de tous les hommes de bonne volonté et soucieux des intérêts du pays. Ce n'est que par l'entente et la collaboration dans tous les domaines que nous arriverons à sauvegarder les intérêts supérieurs de la collectivité.

Dans des moments critiques comme ceux que nous traversons, il faut savoir faire abstraction des intérêts personnels pour mettre au-dessus de tout, l'intérêt général. Ne vaut-il pas mieux par une entente loyale, tenant compte dans la mesure de l'équité, du besoin et de la possibilité de chacun, éviter une aggravation de la situation actuelle plutôt que d'assister à une lutte ouverte entre propriétaires et locataires.

Nous avons, quant à nous, choisi sans hésitation, et nous vous proposons l'entente et la réglementation générale. Nous prenons nos responsabilités dans un moment difficile et nous vous demandons également d'examiner à nouveau ce problème dont l'importance ne peut échapper. Nous avons l'assurance qu'après examen plus approfondi, vous saurez également prendre vos responsabilités au moment où la bonne volonté de tous devient nécessaire dans un but de relèvement économique.

En conclusion, Monsieur le président et Messieurs, nous vous demandons de revoir tout le problème au sein de votre comité, et nous vous serions obligés si vous vouliez bien recevoir une délégation de notre association qui se ferait un plaisir de discuter du problème plus à fond dans le but d'arriver à une entente si désirable pour tous.

Dans l'espoir d'une réponse favorable de votre part, nous vous présentons, Monsieur le président et messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

A propos du Théâtre

La Chaux-de-Fonds, le 27 novembre 1925.

Monsieur le rédacteur,

Les journaux de la ville ayant publié sommairement les débats du Conseil général, il me paraît utile de faire une mise au point, du fait que l'« Impartial » prend parti en disant : « Les déclarations de ces messieurs augmenteront encore l'opinion fausse que l'on se fait de la moralité à La Chaux-de-Fonds depuis un récent et retentissant procès.... il ne faudrait pas faire une généralité des rares mauvaises pièces que l'on nous présente. »

On reconnait donc qu'il est donné des mauvaises pièces. Dès lors, est-ce que ces mauvaises pièces influencent sur la moralité publique ? Est-ce qu'elles ne contribuent pas à créer ces milieux dévoilés par le retentissant procès dont fait état l'« Impartial », et que lui-même, à grandes dilutions et appréciations, informait la population sur les vices du demi-monde de La Chaux-de-Fonds ?

Quelqu'un a dit au Conseil général : « A ces spectacles, va qui veut ! » Oui, mais vont aussi ceux qui ne devraient pas y aller, parce que leur éducation, leur mentalité, leur tempérament ne leur permettent pas de réagir. Ils sont à ces spectacles pour se gaver d'insanités, et ensuite en vivent et les répandent dans leur entourage, empoisonnant la vie de famille et dans une grande proportion la vie publique.

Si donc ces spectacles sont nuisibles à la santé morale de notre population, il ne faut pas que l'on puisse avoir l'impression que les autorités subventionnent les dits spectacles, ou prêtent un appui discret à ceux qui les organisent. Ce fut le but de notre intervention. Démêlons les responsabilités, et que le public sache qui prend la responsabilité morale de l'empoisonnement de notre peuple avec la littérature théâtrale des bas-fonds des grandes villes des pays étrangers.

Est-il juste que la Commune soit obligée de réduire les salaires de son personnel pour diminuer le déficit annuel, alors qu'elle subventionne par 2800 francs le Théâtre de la ville pour arriver à prendre la responsabilité plus ou moins définie de l'organisation sur scène, de ces spectacles dépravants et démoralisateurs ?

On déclare sans doute, qu'il faut distinguer entre les Amis du Théâtre et les locataires du Théâtre. Nous ne savons où commence et où finit la responsabilité de ceux qui reçoivent la subvention, si nous nous en référons à la correspondance adressée à la « Sentinelle » par un actionnaire du Théâtre, parue dans le numéro du 7 novembre 1925. Distinguons en effet, et s'il est vrai qu'un actionnaire loue le Théâtre pour fr. 20,000.— et qu'il peut librement le sous-louer à son tour fr. 25,000.— pour empocher ce bénéfice, est-ce que ce petit coup de commerce n'engage pas dans une certaine mesure ceux qui administrent le Théâtre et qui demandent à la Commune une subvention pour faire vivre le Théâtre ?

Il ne faut pas jouer à cache-cache. Tous les spectacles, bons ou mauvais, sont annoncés sous la même forme : « Théâtre de La Chaux-de-Fonds », par conséquent, Amis du Théâtre, Commune et les locataires font un. Or ce « un » devient du scandale, dès le moment où la moralité et le bon renom de notre population sont en jeu.

C'est en cela que nous protestons et que nous intervenons.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

G. DUBOIS-LEMRICH.

Monsieur le rédacteur,

Dans votre compte rendu du Conseil général, vous relevez les paroles de M. Kramer (P. P. N) :

« M. Kramer demande qu'on établisse une différence entre l'Administration et les Amis du Théâtre. Il déclare que les chiffres publiés par un actionnaire proviennent de M. Edmond Meyer et qu'il y a là-dessous quelque combine. La subvention municipale n'est pas en corrélation avec les dividendes. »

Il s'agit là d'insinuations malveillantes.

Les chiffres donnés sont reconnus même par M. Kramer et le silence du Conseil d'administration et des Amis du Théâtre sur la question posée par la lettre d'un actionnaire parue dans la « Sentinelle » du 7 novembre, peut paraître étrange et laisser croire à une combine.

M. Kramer eût montré plus de loyauté et d'élégance en disant au Conseil général (à l'instant où il se croyait autorisé à prononcer mon nom) que lors d'une assemblée à la Préfecture où se trouvaient réunis plusieurs membres du Conseil d'administration et le Comité des Amis du Théâtre... M. Meyer a offert de trouver fr. 100,000.— pour permettre le rachat des actions Lansac qui devaient être offertes à la Commune et aux Amis du Théâtre, dans le seul but de rendre à La Chaux-de-Fonds son Théâtre. M. Kramer, qui est sorti de son prudent silence, nous dira peut-être pourquoi cette affaire n'a pas eu de suite.

Un fait subsiste, quelle que soit la gymnastique que l'on fait autour des chiffres... le dividende de cette année est de 20 %, et si au lieu de jouer au plus malin, ma suggestion avait été suivie, ces 20 % auraient servi à amortir le prêt consenti au rachat des actions Lansac.

Avec mes remerciements, je vous salue, Monsieur le rédacteur, sincèrement. Edmond MEYER.

Communiqués

Sténographie. — Les prochains concours officiels de l'Union Sténographique suisse Aimé Paris, pour l'obtention du diplôme de 60 mots, auront lieu le samedi 5 décembre à 20 heures précises au collège primaire. Nous engageons vivement les personnes n'ayant pas encore obtenu leur certificat d'étude à prendre part à ces concours. **Le Comité.**

Par ordre de la Pompadour. — A la demande générale, les représentations de ce film d'une exceptionnelle beauté, seront prolongées jusqu'à jeudi inclus. Elles auront lieu ce soir lundi au Théâtre. Les jours suivants au Moderne.

On rit, on crie, on trépigne d'admiration... en suivant sur l'écran de l'Apollo. les péripéties du formidable film : Le Maudit, le plus fort, le plus impressionnant, le plus gai des films de Tom Mix. Jusqu'à jeudi à l'Apollo.

Pierre Benoit, Raquel Meller, Ronde de Nuit. — Ronde de Nuit est un film formidable qui depuis vendredi voit son succès grandir à chaque représentation. Raquel Meller en est la principale interprète et Pierre Benoit, le génial auteur de l'Atlantide et de Kœnigsmark, a fait le scénario qui est des plus passionnants, et qui tient le spectateur en haleine, pendant toute la représentation.

Cette œuvre grandiose passera sur l'écran de la Scala jusqu'à jeudi inclus.

La triomphale nouveauté de l'année : « Les Nouveaux Messieurs », au Théâtre de La Chaux-de-Fonds. — Enfin, le voilà... le véritable grand succès de l'année, « Les Nouveaux Messieurs », l'exquise pièce des maitres du théâtre contemporain : Robert de Flers et Francis de Croisset. « Les Nouveaux Messieurs » appartiennent à cette catégorie d'œuvres ironiques et spirituelles à laquelle nous devons : « Le Roi », « Le Bois Sacré », etc.

Les Tournées Ch. Baret qui ont acquis le privilège de cette pièce, vont causer un grand plaisir à leur fidèle public. Cette belle représentation aura lieu jeudi 3 décembre. Location : Demain mardi pour les Amis du Théâtre (coupon 9) et mercredi pour le public.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — **Chorale mixte ouvrière.** — Lundi 30 novembre à 7 h. et demie, assemblée du Comité, salle 5. — A 8 h. et demie, répétition générale de la Chorale et du demi-chœur. Très important. Amendable.

Date à conserver

MARDI
1er
Décembre

Ouverture de la Vente